

*Le 24 Mars 1855*

*M. Ducharme*

*Secrétaire*

*Il est résolu que le...*

*Par ordre*  
*M. Ducharme*

*24 Mars*

*Par M. Seguin*  
*Par M. Carignan*

*Par M. Carignan*

*A une session de ce comi-*  
*sait tenue le 20 courant vous avez été*  
*nommé membre du comité de santé*  
*conjointement avec Messieurs J. L. Doré,*  
*A. L. L. G., R. Morin, et J. G. Dutilleul*

*Par ordre*  
*G. Ducharme*  
*M. L. G.*

*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

November 27<sup>th</sup> 8

Joseph Lathell Esq  
St. Louis

Sir

The session of the Council  
held on the 20<sup>th</sup> inst you have been  
nominated member of Health Committee  
jointly with the, Dr. A. Leguin, and  
Messrs J. H. Dore, I believe to be in

By order  
*[Signature]*  
*[Signature]*

HOTEL DE VILLE  
 27 NOVEMBRE 1857  
 Monsieur le Maire  
 Hôtel de Ville  
 Paris

Monsieur le Maire  
 Hôtel de Ville  
 Paris  
 J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
 le rapport que vous m'avez demandé  
 par votre lettre du 20 courant  
 relativement aux travaux de  
 réparation de la Ville de  
 Québec.

28 Novembre 1857

A. Ducharme  
 Secrétaire  
 Ville de Québec

Monsieur  
 J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
 venu entre les Villes de Québec et de Lévis  
 clause 5. paragraphe 2, vous devez nous payer  
 \$6,500.<sup>00</sup>, avant que les travaux soient com-  
 mencés dans votre municipalité.  
 Comme les travaux sont commencés  
 et qu'ils ont duré quelques jours je vous  
 serais obligé si vous m'envoyez ce  
 montant pour le 30 courant  
 Avec considération  
 Votre très dévoué  
 A. Ducharme

28 novembre

*Monsieur*  
*Le Secrétaire*  
*de la Ville de Montréal*

*Monsieur*  
*Le Secrétaire*  
*de la Ville de Montréal*  
*Je vous prie de m'excuser*  
*de ne vous avoir pas écrit*  
*plus tôt, mais j'ai été*  
*travaille par d'autres*  
*affaires. Je suis très*  
*attaché à vous et à*  
*la Ville de Montréal.*

*J. Ducharme*

7 Décembre

*Le Secrétaire*  
*de la Ville de Montréal*

*Monsieur*

*J'ai le plaisir de vous*  
*apprendre que vous avez été*  
*nommé membre du Bureau*  
*local de la Ville de*  
*Montréal.*

*Par ordre*  
*J. Ducharme*

*St. Louis*

*St. Louis  
Compagnie P. & C.*

*M. L.*

*... de la ville de St. Louis  
... le 5 juillet dernier 1855*

*St. Louis  
Compagnie P. & C.*

*Reçu de la Ville de St. Louis la somme de 500 mille cinq cents francs (500 000) aux termes et conditions contenues dans l'acte passé devant Maître et Procureur N. P. le 5 juillet dernier 1855 entre la Ville de St. Louis et la Ville de St. Louis-garde et Lemigmond le 10 Decembre 1855*

*St. Louis-garde  
le 10 Decembre 1855*

Recu de M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> Piquet & Piquet des  
 coupons de debentures pour une  
 somme quatre mille trois cents  
 vingt quatre ces coupons etant  
 echus moitié le 1<sup>er</sup> juin dernier  
 et moitié le 1<sup>er</sup> Couvent  
 et Comptant le 14 Decembre 1775  
 J. Duchesne  
 M. P.

Recu de M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> Piquet & Piquet des  
 coupons de debentures pour une  
 somme quatre mille trois cents  
 vingt quatre ces coupons etant  
 echus moitié le 1<sup>er</sup> juin dernier  
 et moitié le 1<sup>er</sup> Couvent  
 et Comptant le 14 Decembre 1775  
 J. Duchesne  
 M. P.

Monsieur le Secrétaire  
 du Comité de la Ville  
 de Montréal  
 J'ai l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport que  
 vous m'avez demandé  
 de vous faire par  
 votre lettre du 10 courant  
 et de vous prier de  
 vouloir bien en faire  
 l'usage qui vous paraîtra  
 convenir.

Votre dévoué  
 J. B. Ducharme

8 Janvier 9

M. R. Leonard Cor  
 M. D.  
 St. Laurent

Monsieur

A une session de ce Comité,  
 tenue hier soir, vous avez été nommé  
 membre du bureau de santé.

Vous êtes prié de bien vouloir  
 assister à une séance de ce Comité qui  
 aura lieu aujourd'hui à 3 heures P.M. dans  
 une des salles de l'Hôtel de Ville.

Par ordre  
 G. Ducharme

1 Janvier  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière

Monsieur  
 J'ai l'honneur de vous  
 adresser ci-joint  
 les pièces de  
 votre affaire  
 et de vous  
 prier de les  
 faire examiner  
 par vos  
 collègues  
 et de m'en  
 faire part  
 par votre  
 retour.

M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière

9 Janvier

M. de la Rivière

Monsieur

J'ai le plaisir de vous  
 dire que le Conseil a  
 fait droit à votre  
 requête et que votre  
 nom a été porté sur  
 la liste de la location.

Par ordre  
 G. Ducharme  
 Secrétaire



*16 Janvier*

*Monsieur le Maire  
de la Ville de Québec*

*Monsieur*

*La rue de Jacques étant délimitée  
dans notre ville par la construction de  
vos barreaux de grout, vous seroit-il  
possible d'ouvrir un chemin d'écoulement  
à travers les lots vacants situés  
cette rue*

*Par ordre  
M. Ducharme*

*16 Janvier 9*

*M. Desjardins  
Sec. Des.*

*Ville de Québec*

*Monsieur*

*La rue de Jacques étant délimitée  
dans notre ville par la construction de  
vos barreaux de grout, vous seroit-il  
possible d'ouvrir un chemin d'écoulement  
à travers les lots vacants situés  
cette rue*

*Par ordre  
M. Ducharme*

16 Janvier

M. Desrosiers  
Sec. de la Ville

Je suis a regret de ne  
pouvoir vous adresser  
le rapport que vous  
m'avez demandé  
car il est en ce moment  
en l'air

Par ordre  
M. Desrosiers

16 Janvier 9

M. Desrosiers  
Sec. de la Ville  
St. Jean

Monsieur

Je suis a regret par le Conseil  
de vous demander si vous voudriez  
faire passer une copie de la reddition  
des comptes fait en 1777 lors de la  
séparation des deux municipalités.

Le Conseil desordres faire un  
reglement final de toutes les  
dettes municipales en litige

Par ordre  
M. Ducharme  
Sec. de la Ville

12 Janvier 9

Monsieur le Secrétaire  
M. de la Rivière

Monsieur

Je suis autorisé par le Conseil  
à vous écrire que la question  
des indemnités sera discutée  
à la séance du conseil qui  
aura lieu lundi le 18  
prochain

Par ordre  
G. Ducharme

107 Jan. 9

A. Desjardins Sec. des  
V. de St. Henri

Monsieur

Je suis autorisé  
à vous écrire que la question  
des indemnités sera discutée  
à la séance du conseil qui  
aura lieu lundi le 18  
prochain

Par ordre  
G. Ducharme

M. de la Rivière

15 Jan 1851

Messieurs  
Messieurs les Administrateurs  
de la Ville de Montréal

Je vous prie de bien vouloir  
insérer dans le prochain  
bulletin de la Ville  
à la page 100  
la note suivante  
parvenue

Par voie  
de la Ville de Montréal

15 Jan 1851

21 Janvier 9

L. J. David les  
M. J. P. Dubuc.

Messieurs

Vous comprendrez  
la nécessité pour nous de faire  
passer cette clause lorsque pour  
tenir qu'à l'heure actuelle la seule  
rue que nous ayons pour traverser  
le chemin de fer du C.N. est la rue  
Vinet. Le but-propre par notabilité  
est la rue de Barbours à la rue Do-  
minion; nous n'aurions pas d'ob-  
jection à limiter l'application de  
cette clause à la rue Dominion.  
cette rue existe depuis 25 ans et  
s'étend depuis la rue Notre Dame  
jusqu'à la rue St-Antoine; il y  
a longtemps qu'elle aurait dû

M. Duchesne  
 21. Janvier 1852

Les Compagnons  
 de la Compagnie  
 des Chemins de fer  
 du Canada  
 ont l'honneur de vous  
 adresser par ce  
 courrier les  
 documents  
 que vous leur  
 avez demandés  
 par votre lettre  
 du 10 courant.  
 Ils ont l'honneur  
 de vous prier  
 d'agréer, Messieurs,  
 l'assurance de leur  
 haute considération  
 et de leur respectueux  
 dévouement.  
 M. Duchesne

être ouverte au public; pour ceux  
 qui connaissent de Churefont  
 il est facile de se convaincre qu'une  
 seule rue traversant le chemin de  
 fer S. F. R. ne peut pas suffire au  
 besoins de la circulation, du com-  
 merce et trafic qui se fait ici, au-  
 tre manufactures, surtout de papier  
 pulpes annuels et que l'ouverture  
 de cette rue est devenue une  
 nécessité.

J'espère Messieurs que la  
 Compagnie de fer au Canada admet  
 tra la justice de mes remarques et  
 comprendra qu'il est des circons-  
 tances où l'intérêt privé doit  
 céder le pas à l'intérêt public.

Votre très dévoué  
 M. Duchesne

*[Handwritten text, mirrored bleed-through from the reverse side of the page. The text is difficult to decipher due to the cursive style and bleed-through.]*

*[Signature]*



2. Jan. 9

M. L. Champagne Sec.  
 C. P. R.  
 Québec.

Mon cher Champagne.

La ville de Québec  
 est très intéressée à ce que  
 la clause concernant les  
 Compagnies de chemin de fer  
 publiées devant le Comité Spécial  
 soit.

Nous sommes en deux lieux  
 qui traversent le chemin de fer  
 du P. & N. et la rue Vint est  
 la seule qui soit traversée de  
 barrières; Nous voudrions  
 que la rue Dominion qui  
 s'étend de rue Notre Dame à  
 la rue St Antoine fut





*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Vertical handwritten note or signature written in the gutter between the pages.]*

23 Fev 9

A. Desere les  
 Sec. Secre  
 Ville de Monr

Monsieur

Pourriez vous me don-  
 ner des explications sur l'Etat  
 de \$500<sup>00</sup> par le paiement de la sur et  
 autre chose dans le premier  
 Etat de compte. Aussi si les loyers  
 par droit de domaine sont payés  
 & si aucun ont été payés.

Bien à Vous  
 A. Desere  
 Secre

20 Mars 1835

A. de la Rivière  
M. de la Rivière  
M. de la Rivière

Monsieur

Permettez-moi de vous remercier  
pour les renseignements que vous  
m'avez donnés sur le projet de  
loi relatif à la vente des terres  
non cultivées. Je suis très  
sensible à votre intérêt pour  
ce projet et j'espère que  
vous continuerez à me  
tenir au courant de son  
avancement.

J. Ducharme  
Secrétaire

February 9

Joseph LeBlond  
St. Lawrence

Sir

At a session of this  
Council held yesterday a  
unanimous vote was passed  
praising you for the efficient  
aid to have given us in oppos-  
ing Col. La Motte's bill and  
supporting our bill before the  
house of assembly

By order  
J. Ducharme  
Sec. 78

*Handwritten text, possibly a signature or address, including the name "Joseph..."*

*Handwritten text, possibly a letter or report, with several lines of cursive script.*

*Handwritten signature or initials at the bottom of the page.*

12 Fev 9

M<sup>rs</sup> J. Champagne Secy. G.  
M<sup>rs</sup> P. P.  
Montreal

Monsieur

A une session de ce Comité tenue hier il fut unanimement résolu qu'un vote de remerciement vous fut voté pour l'aide efficace que vous nous avez donnée en opposant le bill de la Cah. d'Autisme et la paration de notre bill

Par ordre  
*Handwritten signature*  
*Handwritten signature*

12 Mars

Monsieur le Maire  
de la Ville de Montréal

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien  
faire passer par le Bureau  
de la Ville de Montréal  
le bill de la Loi de la  
fonction de votre ville

Par ordre  
de la Ville de Montréal

8 Mars 9

M. M. Berger & Co  
St. Louis

Monsieur

À une session du Conseil  
tenue le 7 Mars courant vous avez été  
autorisés à poursuivre pour arrages  
d'eau les personnes dont les noms sont  
sur la liste que vous nous avez en-  
voyée

Par ordre  
de la Ville de Montréal

9 Mars

M. le Baron de  
Lamoignon

Je vous prie de vouloir bien  
me faire savoir si vous  
avez encore besoin de  
quelques-uns de ces  
livres. Je vous prie de  
m'en adresser le nombre  
que vous voudrez.

Par ordre  
M. Ducharme  
Secr.

9 Mars 9

J. P. de  
Lamoignon

Monsieur

A une session de ce Comité  
tenue hier au soir, il fut résolu de  
vous écrire que l'édifice de l'Hôtel  
de Ville laisse beaucoup à désirer et  
que ce Comité espère qu'à l'avenir vous  
viendrez à ce que l'Hôtel de Ville soit  
plus brillamment éclairé.

Par ordre  
M. Ducharme  
Secr.

9 Mars

Monsieur le Comte de ...

Monsieur

Je suis averti par ...  
de votre intention de vendre votre ...  
et si oui qu'elles seraient les  
conditions de la vente

Par ordre  
L. Duchesne

9 Mars

Monsieur le Comte de ...

Monsieur

Je suis averti par ...  
de votre intention de vendre votre ...  
et si oui qu'elles seraient les  
conditions de la vente

Par ordre  
L. Duchesne

10 Mars 69

*[Faint handwritten text]*

*[Faint handwritten text]*

*[Faint handwritten text]*

*[Faint handwritten text]*

*[Faint handwritten signature]*

A. Gagnier Sec.  
J. P. Leonard Sec.  
Th. Lejehot Sec.

13 Mars 9

Monsieur.

Les membres de ce bureau désiraient savoir a quelles conditions ils pourraient, en temps ordinaire, compter sur vos services comme medecin du bureau de sante de cette ville.

Le secretaire soussigne sera heureux de vous donner tous les renseignements que vous desirez

Par ordre

G. Ducharme  
sec.



17 Mars  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière

Je vous prie de m'envoyer  
 les copies de toutes les  
 lettres que vous recevrez  
 de la part de M. de la  
 Rivière, afin que je sois  
 en mesure de lui répondre  
 avec exactitude.

Par ordre  
 M. de la Rivière

17 Mars 9  
 M. de la Rivière

Je vous prie de m'envoyer  
 les copies de toutes les  
 lettres que vous recevrez  
 de la part de M. de la  
 Rivière, afin que je sois  
 en mesure de lui répondre  
 avec exactitude.

Par ordre  
 M. de la Rivière

ILLISIBLE

*[Faint, mostly illegible handwritten text on page 883]*

16 Mars 9

Joseph Roy Coy  
Aloys Picot Coy  
Elyse Marchand Coy

Monsieur

Avis vous est par le present  
donné qu'à une session de ce Conseil  
tenu le 13 courant, vous avez été nommé éva-  
luateur de cette ville pour l'année courante.  
Votre salaire sera de trois piastres par  
jour, commençant à 8 heures du matin  
pour se continuer jusqu'à 8 heures du soir

Par ordre  
M. Ducharme  
*[Signature]*

17 Mars

Mr. Archibald  
Mr. Poirer  
Mr. Poirer  
Mr. Poirer

Amis

Je vous prie de me faire savoir si vous  
avez encore des actions de la Ville de  
Montréal que vous n'avez pas vendues  
ou qui ne sont pas payées. Je vous prie  
de m'en dire le nombre et le montant.  
Je vous prie de m'en dire le montant.  
Je vous prie de m'en dire le montant.

Mr. Poirer  
Mr. Poirer  
Mr. Poirer

28 Mars 9

J. S. Archibald Esq  
Président du Comité de Léau  
Hotel de Ville  
Montréal

Monsieur

Il y a 6 ou 7 mois nous vous  
avons écrit que si vous ne nous payiez pas le  
saisie qui sont dues à la Ville de Montréal  
du précédent legs seraient intentées contre vous.  
A votre demande nous avons attendu le rap  
port qui devait vous faire Mr. Poirer et nous  
vous attendons encore, vous savez si j'ai  
de me dire ce que votre Comité entend faire sur  
cette question

Une réponse oblige  
J. S. Archibald  
Président





10 April 18

Mr. M. P. Paulane Esq.

Dear Sir

The Council of the Town of St. Ceneogonds returns you their best thanks for the free use of two of your instruments you have put at their disposal for commencing fire station with water work

By order  
J. Duperron  
Secy

May 4<sup>th</sup> 9

Mr. M. P. Paulane Esq.  
Manager of the Post Office of Canada  
Montreal

Sir

The Council of the Town of St. Ceneogonds returns you their best thanks for the free use of two of your instruments you have put at their disposal for commencing fire station with water work

By order  
J. Duperron  
Secy

Recd. No. 1

M. de la Rivière  
M. de la Rivière  
M. de la Rivière

M. de la Rivière  
M. de la Rivière  
M. de la Rivière

M. de la Rivière  
M. de la Rivière  
M. de la Rivière

8 Mars 9

A Messieurs les  
Secrétaires  
Ville de St. Louis

Monsieur

Je suis autorisé par le Conseil  
à vous représenter que les collecteurs de vos  
deniers ont laissé dans un très  
mauvais état cette partie de la ville  
Jacques dans St. Louisgondie où il est  
habillé l'an dernier et vous priez de  
bien vouloir leur faire mettre cette rue  
dans un état convenable sous le plus court  
délai possible

Par ordre  
G. Ducharme  
Sec. Sec.

8 Mars

A Monsieur  
le Procureur  
Général  
au Palais  
National

Monsieur

Je suis content de voir que  
vous avez pour les  
intérêts de la Nation  
voulu que les  
procès dans les  
tribunaux de  
premier ressort  
soient jugés par  
des juges de  
premier ressort  
et non par des  
juges de second  
ressort.

Je suis  
avec  
le respect  
de votre  
obéissance  
et de votre  
fidélité  
le Citoyen  
P. B.

9 Mai

A Monsieur  
le Procureur  
Général  
au Palais  
National

Monsieur

Je suis content de voir que  
vous avez pour les  
intérêts de la Nation  
voulu que les  
procès dans les  
tribunaux de  
premier ressort  
soient jugés par  
des juges de  
premier ressort  
et non par des  
juges de second  
ressort.

PAGE BLANCHE



*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

9 mai 1

R. P. Piquet  
 Président du Comité de l'Assemblée  
 Ambulatoire

Monsieur

Le Comité de la Ville de St.  
 Louis vient de changer l'usage de la  
 rue Piquet pour celle de St. Roch  
 comme la rue Piquet commence par le  
 boulevard de la Cité et se termine jusqu'à  
 St. Louis. Il est à cet effet  
 seulement aujourdhui vous et j'ai l'honneur  
 de cette partie de la même rue qui se  
 termine à St. Louis.  
 Il serait bon que les changements se fassent  
 de suite car les habitants de cette  
 direction  
 Est avec lequel vous vous rendez à

DÉLAVÉ

*[Faint handwritten text, possibly a signature or address]*

*[Faint handwritten text, possibly a letter or document]*

disparait le nom de M<sup>r</sup> Workman mais  
mon cousin qui la chose est devenue neces-  
saire, on pourrait facilement donner  
ce nom à une rue du quartier St-Hubert  
ou demeurer pour M<sup>r</sup> Workman

J'ai bien l'honneur  
de te dire  
Vot<sup>r</sup>e fr<sup>r</sup> humble  
*[Signature]*

*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. Some words like "Monsieur" and "le" are visible.]*

16 Mars 9

M. Louis Ber  
 St. Genievre  
 Dux

Monsieur

Voyant que vous demeurez  
 maintenant à la campagne, le Conseil  
 à sa séance tenue hier au soir, m'a  
 tenu à vous demander si vous avez l'in-  
 tention de continuer votre charge de Con-  
 seiller de cette ville.  
 On attend votre réponse pour faire  
 les changements nécessaires dans le  
 comité du chemin.

Par ordre  
 G. Ducharme  
*[Signature]*

10 May 1879

M. Louis J. P. ...  
M. J. P. ...

M. J. P. ...

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 27 courant. Les affaires de la ville sont en ce moment si pressées que je n'ai pu consacrer à votre demande le temps nécessaire. Je vous prie de croire que je n'ai rien oublié de ce qui est de votre intérêt.

Par ordre  
A. Ducharme

May 11<sup>th</sup> 79

C.P. ...  
...  
...  
Montreal

Sir

In answer to yours of 11<sup>th</sup> inst I was authorized by this Council to write you that they cannot grant your request. They will not allow any more poles to be put up in our Town. The demand was referred to the Federal Co. for their consideration and moreover it is the intention of this Council to await study of the new law passed at the session of the Federal parliament for suppression of all such poles.

By order  
A. Ducharme

Montreal le 14

*[Faint handwritten text, possibly a signature or address]*

*[Faint handwritten text, possibly a signature or address]*

*[Faint handwritten text, possibly a signature]*

Francis Dolan

1876 Francis Delmar Litaly

1876 Michael Milloquant

Je soussigné certifie sous mon serment  
et sous la foi de la propriété commerciale  
et de la loi qui ont été et l'ont été depuis  
l'acte de la municipalité de la pa-  
roisse de Montréal sous le numéro  
soixant quatre vingt treize (693) et  
l'endette en cette municipalité en la  
somme de quarante deux <sup>25</sup> piastres  
pour taxes municipales, (cancun d'i-  
gout (H. 26))

Donné à St-Camille ce vingt-trois  
jour de Mai mil huit cent quatre vingt-neuf

*[Faint, mostly illegible handwritten text in French, possibly a letter or official document.]*

25 Mars 9

L. de Senigal Cœ  
 Sec. Des Syndics de Paroisses  
 Montreal

Monsieur

Je suis autorisé par ce conseil  
 d'attirer votre attention sur le mauvais  
 état dans lequel vous tenez la rue  
 Notre Dame.  
 Nous espérons que cet avis sera suf-  
 fisant

Par ordre  
 G. Ducharme  
*[Signature]*

20 Mars

M. de Laumontagne  
Cec  
St. Louis

Monsieur

Je vous remercie de votre lettre  
du 18 Mars et de la réponse  
que vous m'avez faite le 20  
Mars. Je suis content de  
voir que vous êtes satisfait  
de la proposition que je vous  
ai faite. Je vous prie de  
m'excuser si je ne vous en  
ai pas écrit plus tôt.

Par ordre  
M. de Laumontagne

20 Mars 9

M. Laumontagne Cec  
St. Louis

Monsieur

Conformément à votre demande  
le conseil vous accorde le contrat pour le char-  
bon aux prix mentionnés dans votre lettre  
mais avec l'intente qui aura le bénéfice de  
la réduction des taxes en juin si y en a

Par ordre  
M. Ducharme  
sec. ge

25 mai

M. L. Lacombe  
M. Lacombe

Monsieur

La proposition de M. Lacombe  
concernant le remplacement  
des poteaux de l'éclairage  
électrique par des poteaux  
plus hauts, a été adoptée  
à l'unanimité par le conseil  
dans sa séance du 23 mai.

M. Lacombe  
M. Lacombe

25 mai

James A. Wright Esq  
City Telephone  
Montreal

Monsieur

A une séance du Conseil tenue  
le 23 courant il fut résolu que votre deman-  
de de remplacer les poteaux de l'éclairage  
électrique soient remplacés par des poteaux plus  
hauts, soit accordé à condition que vous en ob-  
tenez la permission de M. M. Craig & Co  
et que cette ville ait le droit de faire en-  
lever ces poteaux quand elle le jugera  
à propos

Par ordre  
G. Ducharme  
Secrétaire



25 Mars

James H. Bell  
Bell Telephone  
Montreal

Monsieur

Je vous remercie de votre lettre du 22 courant  
relative à l'usage conjoint des  
poteaux d'alarme sur la rue D'Amboise, jadis  
vous dire que jadis sur ce conseil a résolu  
de vous accorder de remplacer les poteaux ac-  
tuels sur la rue D'Amboise, servant à l'usage de  
l'alarme de feu, par des poteaux plus longs  
pourvu que nous pourrions nous servir  
de ces poteaux pour notre système d'alarme  
d'incendie à condition que la Ville de St. Louis  
ait le droit de faire entrer ces poteaux  
à usage de poteaux de feu.

En votre  
très humble  
et dévoué  
serviteur  
G. Ducharme

25 Mars '9

L. B. St. Paulme  
Bell Telephone  
Montreal

Monsieur

En réponse à la vôtre du 22 cou-  
rant, relativement à l'usage conjoint des  
poteaux d'alarme sur la rue D'Amboise, jadis  
vous dire que jadis sur ce conseil a résolu  
de vous accorder de remplacer les poteaux ac-  
tuels sur la rue D'Amboise, servant à l'usage de  
l'alarme de feu, par des poteaux plus longs  
pourvu que nous pourrions nous servir  
de ces poteaux pour notre système d'alarme  
d'incendie à condition que la Ville de St. Louis  
ait le droit de faire entrer ces poteaux  
à usage de poteaux de feu.

En votre  
très humble  
et dévoué  
serviteur  
G. Ducharme



*3 Juin*  
*M. Ducharme*

*Le Conseil de la Ville de Montréal a nommé M. Ducharme*  
*conseiller de la Ville de Montréal en remplacement de M. Laniel*  
*qui a démissionné de son poste.*

*M. Ducharme*  
*Secrétaire*

*3 Juin 9*

*Jos. Ducharme*  
*Secrétaire*

*Monsieur*

*Avis vous est par le présent donné*  
*qu'à une session de la Ville tenue le*  
*30 dernier vous avez été nommé Conseiller de*  
*cette Ville pour le quartier ouest en rempla-*  
*cement de M. Laniel démissionnaire.*  
*Le Conseil s'assemble mercredi le 8 cou-*  
*rant à 8 heures p.m.*

*Par ordre*  
*M. Ducharme*  
*Secrétaire*

3 Juin  
Monsieur le Maire  
de la Ville de Montréal

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien  
me faire savoir si vous  
avez eu l'honneur de recevoir  
la lettre que j'ai eu l'honneur  
de vous adresser le 25  
dernier par le port de  
Montréal, et si vous  
avez pu en tirer quelque  
effet.

Je suis, Monsieur,  
avec toute la reconnaissance  
possible,  
Vostre très humble  
et très obéissant  
serviteur,  
J. B. Ducharme

3 Juin 9

Joseph Bouchard

Monsieur

Je suis averti par vous ici  
que vous avez construit une latrine  
sur la rue Richelieu sans en avoir  
préalablement obtenu le permis et  
laux en violation au règlement  
concernant la construction des latrines  
en force de cette ville.

Vous voudrez bien vous conformer au  
règlement sinon ce bureau se verra  
obligé de procéder contre vous

Par ordre  
G. Ducharme  
Maire

Joseph P. ...  
Monsieur

Je suis content de voir que  
vous avez été avisé de  
la situation de l'ouvrage  
et que vous avez pris  
les mesures nécessaires  
pour le faire terminer  
dans le plus bref délai  
possible.

Très humblement  
votre dévoué  
J. P. ...

June 10<sup>th</sup> 9

R. G. M. ...  
Superintendent of ...  
Montreal

Sir

Could you oblige the Council of St  
Bonaventure with the following information.  
1° How long do you think it would take to  
re-coat with tar, would be the ground  
2° Are you aware if any old pipes in  
the ground has ever been tested by you  
or your department. If so were these pipes  
coated with tar

By order  
St. Ducharme  
sec. to

2  
 1000  
 J. B. P.

...  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

Recu de M<sup>r</sup> Berger & Pique  
 des coupons de debentures pour en  
 leur echu le 1<sup>er</sup> juin 1889 au montant  
 de Deux mille cent soixante piastres  
 \$2160<sup>00</sup>  
 St. Leonards 27 juin 1889  
 J. Ducharme

Recevuz de M<sup>r</sup> le Procureur  
 de la Cour de la Ville de  
 Montréal le 17<sup>me</sup> Juin 1787  
 de deux mille cent cinquante  
 livres pour le paiement de  
 la somme de 2000 livres  
 par M<sup>r</sup> le Procureur  
 de la Cour de la Ville de  
 Montréal le 17<sup>me</sup> Juin 1787  
 M<sup>r</sup> le Procureur  
 de la Cour de la Ville de  
 Montréal

17 Juin 9

M. le C<sup>te</sup> de Berger & Autre

Messieurs

Le Conseil de St. Laurent dési-  
 rerait que votu offre en date du 3<sup>me</sup> Juin  
 dernier fut ouvert jusqu'au 5<sup>me</sup> Octobre  
 prochain, afin de permettre au Conseil  
 le temps d'étudier la question

Par ordre  
 M. Ducharme  
 Secrétaire

11 Juin

M. de la Rivière & Co.

Monsieur

Le Conseil de la Ville de Montréal a résolu par ses délibérations du 10 Juin 1792 de vous adresser par le porteur de la présente les rôles de la taxe municipale pour l'année 1792. Il vous prie de vouloir bien les recevoir et de les faire parvenir à ceux qui sont inscrits sur les rôles. Il vous prie aussi de vouloir bien lui adresser par le porteur de la présente les sommes qui sont dues sur les rôles de la taxe municipale pour l'année 1792.

Par ordre  
M. de la Rivière & Co.

18 Juin 9

Jacques Lemer, Sec  
Bailli  
Montreal

Monsieur

Depuis octobre dernier que la Ville de Montréal a été élu Conseil pour le paiement des taxes municipales que vous lui devez et jusqu'à ce jour on ne peut dire que nous n'ayons rien reçu. Veuillez croire que c'est à regret que nous nous voyons dans l'obligation de vous écrire que si ces taxes ne sont pas payées d'ici au 24 courant nos ardeurs se verront en l'exécution de vous poursuivre sans autre avis.

Par ordre  
M. Ducharme



18 Juin

*Jacques Guerin*  
*Supérieur*

*Monsieur*

*Je vous prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus tôt. J'ai été occupé par les affaires de la paroisse et par les préparatifs de la fête de la Pentecôte. Je vous prie de croire que je suis toujours avec vous et que je ne cesse de penser à vous.*

*Jacques Guerin*

Ste. Cunégonde le 19 Juillet 1839.

Rvde. Soeur Marie Anastasie  
supérieure Générale  
Couvent St<sup>e</sup>. Anne.  
L A C H I N E.

Madame

En réponse à votre lettre du 15 courant, je suis autorisé à vous écrire que M. M. les Commissaires de Ste. Cunégonde voient avec regret que vous ne vous accordiez pas avec Mr. le Surintendant sur la question qui nous occupe.

Par Ordre

*L. Ducharme*  
S. TRES.

Le 19 Juillet 1889

Monsieur le Maire  
Monsieur le Secrétaire  
Monsieur le Trésorier  
Monsieur le Conseil

Monsieur

En réponse à votre lettre du 15  
juillet, je suis autorisé à vous écrire que M. M. Les  
Commissaires de St. Antoine vous ont écrit avec regret que vous  
ne vous occupez pas avec Mr. Le Maire de l'entretien des rues  
et que vous ne pouvez rien faire.

Par Ordre



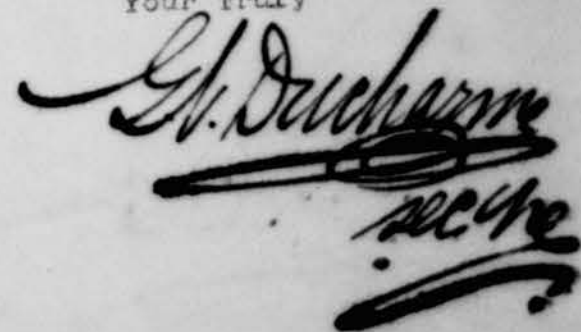
August 2nd, 1889

The A. Hanson Esq.  
Sec-Treasurer  
Cote St. Antoine

Sir

The question of draining Cote St. Antoine  
through our sewers has not come before the Council and it  
could not come as no document to that effect has yet been  
sent to this Council

Your Truly



August 2nd 1889

The A. Hanson Esq.  
Sec-Treasurer  
Cote St. Antoine

Sir,  
The question of draining Cote St. Antoine  
through our sewers has not come before the Council and it  
could not come as no document to that effect has yet been  
sent to this Council.

Your Truly  
*[Signature]*

9 Août 1889

Monsieur l'Écuyer,  
Avocat  
Montréal

En reponse à votre lettre d'hier j'ai  
l'honneur de vous dire que M.M. Roberge & Chagnon ont en  
fait exécuté pour cette Ville des travaux d'assainissement  
mais leur contrat est terminé depuis deux mois et ils ont  
été complètement payés.

Bien à vous  
*[Signature]*

10 Août 1889

Monsieur  
O. Pélletier  
Avocat  
Montréal

Monsieur  
En réponse à votre lettre du 7, j'ai  
l'honneur de vous dire que M.M. Robert & Chagnon ont en ce  
qui concerne pour cette Ville des travaux d'assainissement  
mais leur contrat est terminé depuis deux mois et ils ont  
été complètement payés

Bien à vous  
*[Signature]*

10 Août 1889

M. Pélletier Cor.  
Secrétaire Bureau Provincial d'Hygiène  
Montréal

Monsieur

Le Conseil de la Ville de Ste. Genevieve  
vous attire votre attention sur la condition malsaine  
dans laquelle la Cité de Montréal tient sa propriété  
dans cette ville

Par ordre  
*[Signature]*

10 Août 1889

Secrétaire Bureau Provincial d'Hygiène  
Montréal

Monsieur

Le Conseil de la Ville de Ste. Anne  
vous attire votre attention sur la condition malsaine  
dans laquelle la Cité de Montréal tient sa propriété  
dans cette ville

Par ordre  
*[Signature]*

10 Août 1889

Chr. Glackmeyer Cor.  
Greffier Cité de Montréal  
Montréal

Monsieur

Le Conseil de la Ville de Ste. Céné-  
gonde attire l'attention de votre Conseil sur la condi-  
tion malsaine dans laquelle est tenue votre propriété,  
communément appelé Avenue Atwater

Par ordre  
*[Signature]*  
Sec. G. S.

10 Août 1889

Monsieur  
M. de la Roche  
M. de la Roche  
M. de la Roche

Monsieur

Le Conseil de la Ville de Ste. Genevieve  
vous prie de vouloir bien lui adresser  
par votre prochain courrier  
un avis de la somme que vous  
avez avancée pour la  
construction de la  
maison de la Ville de Ste. Genevieve  
et de la somme que vous  
avez avancée pour la  
construction de la  
maison de la Ville de Ste. Genevieve

Par ordre  
M. de la Roche  
Sec. Trés.

10 Août 1889

Tous. Préfontaine Ecr.  
Ste. Genevieve

Monsieur

Ce Conseil désirerait savoir comment  
il se fait que dans votre compte à cette Ville vous char-  
giez \$ 25.00 pour votre bois quand votre soumission le  
fixe à \$ 30.00

Par ordre  
M. de la Roche  
Sec. Trés.

10 août 1889

Ste. Genevieve  
Toussaint Prudent

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien agréer  
ce que je vous prie de vouloir bien agréer  
ce que je vous prie de vouloir bien agréer  
ce que je vous prie de vouloir bien agréer

Par ordre  
*[Signature]*  
Sec-Tre.

22 Août 1889

M. L. B. B. B.  
A. B. B.  
181 St Jacques  
Montréal.

Monsieur

En réponse à la demande que vous avez  
faite à ce Conseil de permettre à certains de vos clients  
d'acquiescer dans nos rangs, plusieurs lots de terre situés  
dans la cote St Antoine, j'ai l'honneur de vous dire qu'à  
une session de ce Conseil, tenue le 21 courant, j'ai été  
autorisé à vous écrire que ce Conseil ne croyait devoir  
entretenir cette proposition pensant qu'il serait plus  
sage de faire régler ces questions par les Conseils Muni-  
cipaux de ces deux localités.

Par Ordre

SS NOV 1888

Monsieur le Maire

Montreal

En réponse à la demande que vous avez faite à ce Conseil de permettre à certains de vos citoyens de relier dans nos égouts, l'égout de votre lot dans la Côte St Antoine, j'ai l'honneur de vous dire qu'à une session de ce Conseil, tenue le 21 courant, j'ai été autorisé à vous dire que ce Conseil ne croit devoir autoriser cette proposition pensant qu'il serait plus sage de faire régler ces questions par les Conseils Municipaux de ces deux localités.

Par Ordre

Richard Harrison Esq.  
 Ass. Secy-Treasurer  
 Cote St Antoine  
 Que.

Sir /-

In reply to yours of 27 inst. I am authorized to write you that this Council will grant your Municipality the privilege to connect your drains with those of Ste. Genevieve, for an area of 200 acres, for the sum of \$ 4,000.00, it being the pro-rata of the sum of \$ 8000.00 paid by this Municipality, to the City of Montreal, viz:

- Ste. Genevieve - - 125 acres
- Cote St Antoine - - 200 acres.

By Order

Secy-Treas.



Sec. Cote St Antoine  
Cote St Antoine  
Montreal

In reply to yours of 24 inst. I am  
pleased to advise you that the Council will grant you  
the privilege to connect your drains with  
those of Ste. Genevieve, for an area of 200 acres, for the  
sum of \$4,000.00, it being the pro-rata of the sum of  
\$800.00 paid by this Municipality to the City of Mon-

Sec. Cote St Antoine  
Cote St Antoine  
Montreal

By Order

Sec. Cote St Antoine

Sec. Cote St Antoine, Aug. 3th. 1889.

G. S. Gagnon Esq.  
11 Hospital Street  
Montreal

Dear Sir:-

The council has not change your  
valuation, but they would like to know if they could not  
come to an agreement with the company by which law suit  
could be avoided.

By Order



Sec-Treas.

Sec. Camégonde, Ang. 31st. 1889.

111 West Street  
Montreal

Dear Sir:-

In reply to yours of 27th inst. I have to inform you that the Council has not changed your valuation but they would like to know if they could not come to an agreement with the company by which law suit could be avoided. This Municipality, to the City of Montreal.

By Order

Sec-Treas.

RECEIVED BY THE CLERK OF THE CITY OF MONTREAL

A. J. J. J.

Sec. Camégonde, Ang.

111 St. Henri.

Montreal

Le Ville de Ste. Camégonde est en voie d'arrangement avec la Municipalité de la cote St Antoine pour la jonction de ses égouts avec ceux de Ste. Camégonde. Les conditions sont arrêtées et le notaire est à préparer un acte de convention qui devra être signé au commencement du mois prochain après avoir été approuvé par les Conseils des deux Municipalités. C'est à la demande de Mr F.L. Beique que je vous donne ces informations.

Voire Etc.

Sec-Treas.

1888  
Monsieur le Maire  
de la Ville de St. Antoine

La Ville de St. Antoine, par son conseil municipal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de son conseil municipal, en date du 15 courant, sur les affaires de la Ville pendant l'année 1888.

En attendant que vous ayez agréé, par votre conseil municipal, le rapport de son conseil municipal, ci-dessus mentionné, je prie de vous adresser, par l'intermédiaire de Mr. T. L. Beland, qui vous en a remis un exemplaire, mes respects et assurances de haute estime.

Très respectueusement,  
A. Gauthier

Sec-Treas.

October 8, 1888

Montreal

I am directed by this council to write you that this council does not wish to entertain your demand for reduction of taxes and also that they have not the power to do so.

By Order  
*Ch. Ducharme*  
Sec-Treasurer

October 8, 1889

C. S. Campbell Esq.  
Montreal

I am directed by this Council to write you that  
this Council does not wish to entertain your demand for  
reduction of taxes and also that they have not the power  
to do so.

By Order

*[Signature]*  
Sec-Treas.

October, 8th 1889. ///

C. S. Campbell Esq.  
Montreal.

Sir:-

Re Atlantic & N. W. Ry. Tax.

This Council would be prepared to grant a commutation  
of taxes for three years to date from 1st July 1889 for  
the sum of four hundred dollars a year ( \$ 400.00 )

By Order

*[Signature]*  
Sec-Treas.

October 8th 1889. ///

G. S. Campbell Esq.  
Montreal

Sir:-

Re Atlantic & N. W. Ry. Tax.  
This Council would be prepared to grant a commutation  
of taxes for three years to date from 1st July 1889 for  
the sum of four hundred dollars a year (\$ 400.00 )

By Order

*[Signature]*  
Sec-Treas.

9 OCTOBRE 1889. ///

Monsieur Bar.  
Montréal

Monsieur:-

Je suis autorisé par ce Conseil à vous écrire  
que nous sommes prêts à commuer vos taxes municipales depuis  
juillet 1887 à raison de trois cents piastres par an.

Vous aurez à payer tous les frais occasionnés  
par votre action contre le Conseil.

Par Ordre

*[Signature]*  
Sec-Treas.

/// 9 OCTOBRE 1889

Monsieur  
M. V. Meredith Esq.  
Banque de Montréal  
Montréal

Monsieur

Je suis autorisé par le Conseil à vous écrire  
que nous sommes prêts à compter vos municipalités depuis  
juillet 1887 à raison de trois cents piastres par an.  
Vous en avez payé en tout les frais occasionnés  
par votre action contre le Conseil.

Par Ordre  
*[Signature]*  
Sec-Treasurer

October 12, 1889.

M. V. Meredith Esq.  
Manager  
Bank of Montreal  
Montreal.

Sir:-

Could the Bank of Montreal advance to the  
Town of Sainte Genevieve the sum of two hundred thousand dol-  
lars (\$ 200,000.00) or less, the Town giving you a certain  
amount of temporary bond as collateral security and at what  
terms & rate.

Yours Truly,  
*[Signature]*  
Sec-Treasurer.

October 18, 1889

H. V. Marchand Esq.  
Manager  
Bank of Montreal  
Montreal

Sir

Would the Bank of Montreal advance to the  
Town of Sainte-Genevieve the sum of two hundred thousand dol-  
lars (\$200,000.00) or less the Town giving you a certain  
amount of temporary bond as collateral security and at what  
terms & rate

Yours truly

*[Handwritten signature]*  
Secy-Treas.

19 Octobre 1889

H. Barbeau Esq.  
Banque d'Epargne C. & D.  
Montreal

Monsieur

La Banque d'Epargne C. & D. serait-elle dispo-  
sée à avancer à la Ville de Sainte-Genevieve la somme de deux cent  
mille piastres (\$200,000.00) la Ville donnant comme garantie colla-  
térale un bon temporaire pour un certain montant si oui, à quels taux  
et conditions. Le temps de l'emprunt ne devra pas être plus de neuf  
mois

Votre Hcs.

*[Handwritten signature]*  
Secy

19 Octobre 1889

H. Barbeau Sec.  
Gérant, Crédit Foncier F.C.  
Montreal

Monsieur

La Banque d'Epargne G. & D. serait-elle dispo-  
sée à avancer à la Ville de Sainte Cuségonde la somme de deux cent  
mille piastres (\$ 200.000.00) la Ville donnant comme garantie colla-  
térale un bon temporaire pour un certain montant; si oui, à quels taux  
et conditions. Le temps de l'emprunt ne devra pas être plus de neuf  
mois.

Votre Etc.  
*[Handwritten signature]*

19 Octobre 1889

H. J. Barbeau Sec.  
Gérant, Crédit Foncier F.C.  
Montreal

Monsieur

Le Crédit Foncier F.C. serait-il dis-  
posé à avancer à la Ville de Sainte Cuségonde la somme de deux cent  
mille piastres (\$ 200.000.00) la Ville donnant comme garantie colla-  
térale un bon temporaire pour un certain montant; si oui, à quels taux  
et conditions. Le temps de l'emprunt ne devra pas être plus de neuf  
mois.

Votre Etc.  
*[Handwritten signature: G. Ducharme]*  
Sec-Trésorier.

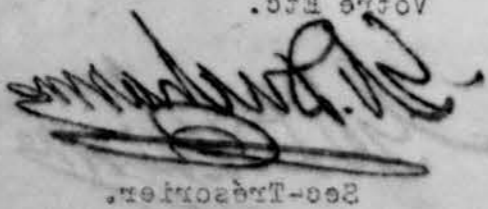


19 Octobre 1889

Monsieur  
Général, Crédit Foncier F.C.  
Montreal

Monsieur,  
Le Crédit Foncier F.C. a le plaisir de vous adresser ci-joint les plans de la Ville de Sainte-Cunégonde en vue de l'émission de bons de la Ville de Sainte-Cunégonde au montant de \$ 400.000.00. Lesdits plans sont accompagnés de certains renseignements et de conditions de prêt. Le prêt ne devra pas être pour plus de neuf mois.

Votre très humble,



G. Ducharme

19 Octobre 1889. ///

Mr. Marcoux  
Caisse d'économie  
Quebec.

Monsieur:-

Je vous inclus copie d'un Règlement permettant au Conseil de Ville de la Ville de Sainte-Cunégonde d'émettre des débetures au montant de \$ 400.000.00, Sainte-Cunégonde est à Montreal ce que St. Roch serait à Quebec s'il était une municipalité séparée; de passage à Quebec hier j'étais arrêté à votre bureau pour savoir votre institution serait disposé à acheter nos bons en tout ou en partie ou à nous prêter \$ 200.000.00 ou moins, la ville vous donnant en garantie collatérale un bon temporaire. Dans l'un ou l'autre cas, je vous serais obligé si vous me donniez vos conditions, le prêt ne devra pas être pour plus de neuf mois.

Votre très humble.



/// 18 Octobre 1889

M. MARCOTTE  
Caisse d'économie  
Québec

Monsieur:-

Le vous inclue copie d'un Règlement  
permettant au Conseil de la Ville de la Ville de St-Henri de  
mettre des dépenses au montant de \$ 400.000.00, Sainte-Genevieve  
est à Montréal ce que St-Roch serait à Québec si il était une mu-  
cipalité séparée; de passage à Québec hier j'étais arrêté à votre  
bureau pour savoir votre intention était-elle de acheter non  
plus en tout ou en partie ou à nous prêter \$ 200.000.00 ou moins, si  
ville vous donne en garantie collatérale un bon tempore.  
Dans l'un ou l'autre cas je vous serais obligé si vous me don-  
nez vos conditions. Le prêt ne devra pas être pour plus de huit  
mois.

Voire très humble  
*[Signature]*

22 Octobre 1889 ///

M. M. Laflamme, Madore & Cross  
Avocats  
Montréal

Messieurs:-

En réponse à l'avis qui nous a été signifié  
Samedi le 18 courant, je suis autorisé à vous écrire que ce Conseil  
paiera le montant que cette ville doit à la Ville de St-Henri vers  
le 2 ou le 3 Novembre prochain.

*[Signature]*  
Secrétaire.

/// 28 Octobre 1889

Monsieur le Maire  
de la Ville de St. Henri

Monsieur

Monsieur le Maire L.H. Henault et moi avons  
été autorisé par ce Conseil de régler avec la Ville de St. Henri  
la question des immeubles et des anciennes réclamations.  
Aussitôt que nous nous serons entendu avec votre Conseil ou  
un *Comité* nommé à cet effet sur le montant que nous voudrions  
vous *accorder* *en* *vo* *pour* *les* *Commissaires* *américains* *à*

*[Handwritten signature]*

9 Novembre 1889 ///

A. Desève Sec.  
Secrétaire-Trésorier  
Ville de St. Henri

Monsieur:-

Monsieur le Maire L.H. Henault et moi avons  
été autorisé par ce Conseil de régler avec la Ville de St. Henri  
la question des immeubles et des anciennes réclamations.  
Aussitôt que nous nous serons entendu avec votre Conseil ou  
un *Comité* nommé à cet effet sur le montant que nous voudrions  
vous *accorder* *en* *vo* *pour* *les* *Commissaires* *américains* *à*

*[Handwritten signature]*

9 Novembre 1888

A. Desève Sec.  
Secrétaire-Trésorier  
Ville de St. Henri

Monsieur:  
On me prie de vous communiquer que ce Conseil a nommé un Comité pour rencontrer celui de Montréal, Re: Avenue Atwater, ce Comité se compose de M. L.H. Hénault, S. Delisle et G.N. Ducharme. Il serait à désirer que cette question fut réglée dans le cours de ce mois.

*[Signature]*

9 Novembre 1888

J. D. Rolland Sec.  
Montréal

Monsieur:

On me prie de vous communiquer que ce Conseil a nommé un Comité pour rencontrer celui de Montréal, Re: Avenue Atwater, ce Comité se compose de M. L.H. Hénault, S. Delisle et G.N. Ducharme. Il serait à désirer que cette question fut réglée dans le cours de ce mois.

Par Ordre

*[Signature]*

Sec-Trés.

9 Novembre 1889

Montréal  
M. J. P.

Monsieur :

de ce mois.  
Il serait à désirer que cette question fut réglée dans le cours  
de la semaine.  
Re: Avenue Atwater, ce Comité se compose de M. L. H. Hébert,  
S. Delisle et G. M. Ducharme.  
-sont à nommer, un Comité pour rencontrer celui de Montréal.  
On me prie de vous recommander que ce Com-

Par Ordre  
*G. J. P.*  
Secr. Trés.

Sainte-Clotilde 14 Novembre 1889.

M. J. P.  
Ste-Clotilde

Monsieur :

Je suis autorisé par ce Conseil à  
vous écrire que vos services comme médecin du bureau de  
Santé ne seront pas requis à l'avenir, vu que c'est l'in-  
tention de ce Conseil de reconstituer ce bureau sur de  
nouvelles bases.

Par Ordre.

*G. J. P.*  
Secr. Trés.

Le 5 Décembre 1889

Monsieur le Maire

M

à l'honneur de

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance pour les services que vous avez rendus à la Ville de Montréal en tant que membre du Conseil de la Ville. Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance pour les services que vous avez rendus à la Ville de Montréal en tant que membre du Conseil de la Ville.

Par Ordre

*[Signature]*  
Secrétaire

Ch. F. Poirer Sec. Sainte-Catharines 5 Décembre 1889

F. X. Desève Sec.

Alexis Gauthier Sec.

George Fiset Sec.

F. X. St. Pierre Sec.

Monsieur:-

A une session de ce Conseil tenue hier soir vous avez été, jusqu'à nouvel ordre, continué dans vos fonctions avec le même salaire que vous recevez actuellement.

Par Ordre

Sec. - Gauthier



*Adm. de la Comp.*

*Le 13 Dec 1889  
Le Sec. de la Comp. a  
reçu de la Comp. dite Dominion  
la somme de trois cents  
piastres pour approvision  
nement de la Comp. les  
termes et conditions en sont  
dans un rapport du Comité  
de la Comp. de la dite Comp.  
et qu'aujourd'hui par une résolu-  
tion du Comité passée à la  
Session tenue le 13 Dec 1889  
de Décembre encausé 1889*

*[Signature]*

*Reçu de la Comp. de 13 Dec 1889  
de la Comp. dite Dominion la  
compagnie la somme de trois  
cents piastres pour approvision  
nement de la Comp. les  
termes et conditions en sont  
dans un rapport du Comité  
de la Comp. de la dite Comp.  
et qu'aujourd'hui par une résolu-  
tion du Comité passée à la  
Session tenue le 13 Dec 1889  
de Décembre encausé 1889*

*[Signature]*  
*Sec. de*





13 Decembre 89

*Monsieur le Maire et les Messieurs les Conseillers de la Ville de Saint-Henri*

*Messieurs*

*Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance.*

19 Decembre 1889.

M. le Maire et les Conseillers  
de la Ville de Saint Henri.  
Saint Henri.

Messieurs:-

A la demande de Mr Aquin, l'un de vos Conseillers, ce Conseil vous a, hier soir, accordé la permission de prendre tout l'eau que vous aurez besoin pour être fourni aux habitants de la rue Beaudoin, en attendant que les tuyaux à l'eau soient posés dans cette rue, ce qui se fera prochainement.

Par Ordre  
*G. Ducharme*  
Sec. Trésorier.

19 Decembre 1889.

M. le Maire et les Conseillers  
de la Ville de Saint Henri.  
Saint Henri.

Messieurs:-

A la séance de ce conseil tenue hier soir, accordé la permission de  
prendre tout le terrain que vous avez besoin pour être fournis aux  
habitants de la rue Beaudoin, en attendant que les travaux à  
l'entreprendre soient terminés dans cette rue, ce qui se fera prochainement.

Par Ordre

Sec-Trésorier.

19 Decembre 1889

Charles F. Forlier Ecr  
Sainte Cunégonde.

Monsieur:-

A une session de ce Conseil, tenue hier soir,  
vous avez été nommé surintendant des aqueducs de Sainte Cuné-  
gonde et de St. Henri.

Par Ordre

Sec-Trésorier.

19 Decembre 1889

Charles F. Porlier Sec  
Sainte Cuthberts

Monsieur:-

A une session de ce Conseil, tenue hier soir,  
vous avez été nommé surintendant des écoles de Sainte Cuthberts  
et de St. Henri.

Par Ordre

Sec. Trésorier.

19 Decembre 1889.

Ch. F. Porlier Sec

Surintendant de l'Aqueduc  
Sainte Cuthberts

Monsieur:-

Le Conseil vous a référé pour rapport  
les applications de Mr. W. J. Barry et Dominion Wadding & Co.

PAR ORDRE

Sec. Trésorier.

18 Decembre 1889.

Mr. J. P. Fortier Secy  
Bureau de l'Administration  
Bâtiment d'Administration

Monsieur:

Les applications de Mr. W. G. G. et Dominion Building & Co.  
Le conseil vous a referé pour rapport

PAR ORDRE

*[Signature]*  
Secy. Trésorier

18 Janvier 90

M. J. P. Fortier  
Secy. Trésorier

Messieurs

Je vous inclus copie  
d'une résolution de ce conseil pas-  
sée à sa session tenue le 8 Janvier  
concernant relativement à l'éclair-  
cissage de vos terres

Par ordre  
*[Signature]*

18 Janvier

St. Jean Baptiste  
Anglais

M. Lacombe

Je soussigné  
M. Lacombe  
président du conseil  
d'administration de ce canal  
ai l'honneur de vous adresser  
ci-joint le rapport relatif  
à votre demande de voir  
travaux de votre canal

Par votre  
M. Lacombe  
Président

Reçu de la Compagnie dite Dominion  
de la Compagnie la somme de six cent  
et quinze piastres pour appurtenances  
relatives d'eau sur aut. les termes  
et conditions contenues dans un  
rapport du Comité de l'eau de la  
ville de St. Jean Baptiste tel qu'arrêté  
par une résolution du conseil  
passé à sa session tenue le  
dixième jour de Décembre dernier  
1879

M. Desjardins  
Secrétaire

1870  
 Le 11 Février 1870  
 Monsieur le Comptable  
 de la Compagnie  
 des Indes  
 et de la Colonie  
 de la Nouvelle  
 France  
 à Montréal  
 J'ai l'honneur de vous  
 adresser ci-joint  
 le montant de  
 votre compte  
 de la somme de  
 1000 \$

J. B. B. B.  
 1870

11 Février 90

G. DesBraisins & Co  
 Sec. Dm. La Compagnie  
 Montréal

Messieurs

Le montant d'argent que  
 vous avez payé ne suffit plus à Cou-  
 vrir le tout de l'année que nous vous  
 recommandons; Vous voudrez bien  
 en conséquence nous faire un  
 nouveau dépôt d'ici à demain  
 votre etc.

M. Duchesne  
 Sec.

11 Février 1900

M. J. Ducharme  
Sec. Gen. de la Compagnie

Le Conseil a décidé de  
se réunir le samedi 11  
février à 8 heures  
à la Compagnie pour  
discuter les affaires  
de la ville de St. Henri  
et de Ste. Genevieve.

M. J. Ducharme  
Sec. Gen.

11 Février 1900

M. J. Ducharme  
Secrétaire  
City Cars Co.  
Montréal

Montréal,

Des résolutions ont été prises à  
ce Conseil contre votre Compagnie de ce que le dit  
va pas plus loin que la dite Compagnie se voit dans  
l'obligation de demander à votre Compagnie de bien vouloir rem-  
plir les obligations qu'elle a contractées dans son arrangement  
avec la ville de Ste. Genevieve, l'une de ses difficultés avec  
votre Compagnie, et la ville de St. Henri. ---  
( Voir résolution annexée à l'acte.)

Par Ordre  
M. J. Ducharme  
Sec. Gen.



/// 0001 1800 EE

M. Desève Secrétaire

115, rue St. Louis

Montréal

Des résolutions... (voir résolution annexée à l'état.)  
Par Ordre

*[Handwritten signature]*

11 Février 1890.

A. Desève Secrétaire-Trésorier  
VILLE DE MONTRÉAL

Monsieur

A une session de ce Conseil tenue le 7 courant, j'ai été autorisé à vous écrire que l'on avait passé ce printemps, à la maison de Mr. Duffy, rue Bethune et à Mr J.B. Richer rue St Jacques d'ici au mois de Mai, et aussi que le désir de ce Conseil est d'éviter autant que possible l'exécution de nouveaux travaux dans la saison d'hiver.

Par Ordre

*[Handwritten signature]*

11 Février 1890.

A. Desjardins  
Secrétaire  
VILLE DE MONTRÉAL

Monsieur,  
A une session de ce Conseil tenue le 7 courant, j'ai été autorisé à vous écrire que l'annuaire pour l'année 1890 de la ville de Montréal, par M. J. B. Ri-  
cher, est en vente au prix de 25 centimes. Ce livre est en vente chez M. Ri-  
cher, 25, rue de la Montreuil, et aussi chez les libraires de la ville.  
Le Conseil a décidé de vous offrir un exemplaire de cet ouvrage.  
Nouveaux travaux de la saison d'hiver.  
Par Ordre

*[Handwritten signature]*

11 Février 1890

H. Lemay Sec,  
St. Henri.

Monsieur,

Le Conseil, à sa séance du 7 courant, a ré-  
duit votre compte pour l'année 1889 de \$ 20.00 à \$ 13.00 que vous  
voudrez bien payer aux jours ci.

Par ordre,

*[Handwritten signature]*

11 Fevrier 1890

H. J. Prudhomme  
St. Henri

Le Conseil a en honneur de vous adresser  
par votre courtoisie pour l'année de 1890  
votre demande par votre lettre du 11  
par ordre.

*H. J. Prudhomme*

11 Fevrier 1890. //

J. B. Prudhomme Bar,  
Sainte Cécile.

Monsieur:

Je regrette d'avoir à vous dire que votre  
requête au Conseil pour construction temporaire a été refusée  
vu qu'il n'est pas au pouvoir de ce Conseil de vous accorder  
telle permission.

Par ordre,

*A. Ducharme*

11 Février 1860. 11

Monsieur  
I. B. Prudhomme  
Saisie Générale.

Monsieur

Je regrette d'avoir à vous dire que votre  
requête a été renvoyée au Conseil de la Ville de Montréal  
pour qu'il statue sur la proposition temporaire  
de la Ville de Montréal de se charger de votre  
saisie générale.

*[Signature]*

Cher Monsieur

Voilà  
La Corporation de la Ville de Montréal  
statuant sur la proposition temporaire  
de la Ville de Montréal de se charger de votre  
saisie générale.

Impressions	\$ 27.00
Subst. du de not. 18590	1.22
Imp. Laitier	18.00
Le fig. Laitier a 20 pp.	12.00
Total	58.22

artificiellement  
*[Signature]*

M. Ducharme

Paris

Le 24 Mars 1890

Monsieur le Maire

de la Ville de Montréal

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 21 courant.

Je suis, Monsieur le Maire, avec toute ma haute estime, votre dévoué serviteur.

M. Ducharme

March 31<sup>st</sup> 90

William Henry Coy  
 S. Currier

Sir

In answer to your complaint of the 24<sup>th</sup> ultimo, I am pleased by the Council to write you that the employees of the water department claim that the quarter ending on the 31<sup>st</sup> April last has not been paid, that the receipts of the 2 following months given through a mistake and that notice of that effect was given you by order

W. H. Coy  
 S. Currier

*Paris le 27 Mars*  
*Notre Honorable Collège*  
*de Sainte-Geneviève*

*Le Collège de Sainte-Geneviève*  
*ne pouvant plus actuellement vous accorder l'usage de sa salle*  
*pour vos réunions, vous prie de bien vouloir vous réunir en*  
*autre local dans le cours de ce mois-ci.*

7 Mars 1880. //

Le Collège de Sainte-Geneviève  
Sainte-Geneviève.

*M. Ducharme*

Le Collège de Sainte-Geneviève  
ne pouvant plus actuellement vous accorder l'usage de sa salle  
pour vos réunions, vous prie de bien vouloir vous réunir en  
autre local dans le cours de ce mois-ci.

Par Ordre.

*M. Ducharme*

Sec-Treasorier.

V Mars 1880.

Le Secrétaire-Trésorier  
de la Ville de Montréal

Le Conseil de la Ville de Montréal a décidé de  
nommer pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier  
de la Ville de Montréal M. G. Ducharme, pour une durée de  
trois ans à compter du jour de sa nomination.

*G. Ducharme*

Secrétaire-Trésorier

V Mars 1880

Monsieur le Secrétaire-Trésorier  
de la Ville de Montréal  
Villa St. Henri

Monsieur

Je vous prie de m'adresser le détail de la recette  
de la Ville de Montréal pour l'exercice 1879-80, et de  
me faire connaître le montant des dépenses faites pendant  
cette année pour l'entretien des rues, des ponts, des  
écoles, des hôpitaux, des bureaux, des salaires, des  
intérêts, des dépenses diverses, etc.

Par ordre.

*G. Ducharme*

Secrétaire-Trésorier

ILLISIBLE

V. M. 1880 1881

Addressed to  
 Registrar-General  
 Office of the  
 Registrar-General

TO THE HONOURABLE THE REGISTRAR-GENERAL  
 OF THE PROVINCE OF QUEBEC  
 IN CONNECTION WITH THE  
 REGISTRATION OF THE  
 DEEDS OF THE  
 DISTRICT OF  
 MONTREAL

BY ORDER  
 J. P. Ducharme  
 Registrar-General

TO THE HONOURABLE THE REGISTRAR-GENERAL  
 OF THE PROVINCE OF QUEBEC  
 IN CONNECTION WITH THE  
 REGISTRATION OF THE  
 DEEDS OF THE  
 DISTRICT OF  
 MONTREAL

BY ORDER  
 J. P. Ducharme  
 Registrar-General



Faint, illegible text on the left page, possibly a header or address block.

Faint, illegible text on the left page, possibly a paragraph of the letter.

*[Handwritten signature]*

15 Mars 1888

M. J. Vanier  
Ingénieur, 117  
Rue St-Jacques

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
le 17 courant un exemplaire de la notice  
de cette corporation, ainsi qu'un  
bonquet des services seront requis, vous devrez soumettre  
le conseil des directeurs à vous être payés pour vos  
travaux

Par ordre  
*[Handwritten signature]*  
Secr. G. L.

Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

*[Handwritten signature]*  
Faint text below the signature.

19 Mars 90

*J. A. D. Trapon Coy  
S. L. L. L.*

*Monsieur*

*En réponse à votre lettre  
mme je dois vous dire que votre  
maison, quelle soit construite sur le  
devant ou le derrière de vos lots, devra  
être assés sur des fondations en pierre*

*Par votre  
G. Duchesne  
Sec. Tr.*



28 Mars 90

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten word]*

*[Mirrored handwritten text, likely bleed-through from the reverse side]*

31 Mars 90

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten word]*

*[Handwritten text: A une séance de ce conseil tenue le 26 courant votre salaire com- me surabondant de 5000 francs a été porté à 47000 francs par an, vous avez ainsi été nommé Inspecteur des chemins avec un salaire de 43000 francs par an.]*

*[Handwritten signature]*

31 Mars 90

J. A. Desjardins  
Maire

Reçu

Le 31 Mars 1890  
Le Maire de la Ville de Montréal  
a reçu de M. J. A. Desjardins  
Maire de la Ville de Montréal  
la somme de \$3000.00  
pour le compte de la Ville de Montréal  
à valoir sur le montant de \$3000.00  
qui lui a été remis par M. J. A. Desjardins  
Maire de la Ville de Montréal  
le 31 Mars 1890.

J. A. Desjardins  
Maire

31 Mars 90

J. A. Desjardins  
Maire

Reçu

Le 31 Mars 1890  
Le Maire de la Ville de Montréal  
a reçu de M. J. A. Desjardins  
Maire de la Ville de Montréal  
la somme de \$3000.00  
pour le compte de la Ville de Montréal  
à valoir sur le montant de \$3000.00  
qui lui a été remis par M. J. A. Desjardins  
Maire de la Ville de Montréal  
le 31 Mars 1890.

Parvenu  
G. Ducharme  
Sec. 4e

op. civ. No. 18.

D. D. D. D. D.

Handwritten text, possibly a list or account, including the word "comptes".

Handwritten signature or name at the bottom of the page.

31 Mars 90

Comité d'Administration  
St. Louis

Monsieur

Jeune sienne de ce conseil  
le 26 courant votre salaire comme  
de cette ville a été porté à \$2000 par an, à  
deux fois par an.  
Les livres doivent être balancés tous les  
mois et un rapport soumis au Comité  
à la première assemblée du mois

Paroche  
L. Ducharme

*21 Mars 1890*

*Commissaire  
Municipal*

*Monseigneur*

*Après avoir lu et entendu  
le rapport de votre  
Commissaire Municipal  
et de votre Conseil  
Municipal, j'ai l'honneur  
de vous adresser ci-joint  
le rapport de votre  
Commissaire Municipal  
et de votre Conseil  
Municipal.*

*Charles F. Robitaille  
Maire*

5 Avril 1890

Charles F. Robitaille  
Maire  
Surintendant de l'Aqueduc  
Rue Saint-Jacques

Monsieur

À ma séance de ce Conseil tenue le  
28 Mars dernier, vous avez été autorisé à acheter trois  
hydromètres de un pouce et à vous entendre avec  
M. le Conseil Surintendant de l'Aqueduc de la Cité de  
Montréal, sur les conditions auxquelles il consentirait  
de tester et reparer nos hydromètres

Par Ordre

Sec-Grés.

1867 AVRIL 3

Charles N. ...  
Secrétaire

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien agréer  
l'assurance de ma haute estime et de  
mon profond respect.

Par Ordre  
*[Signature]*

Sec-Tre

1867 AVRIL 3

Charles N. ...  
Secrétaire

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien agréer  
l'assurance de ma haute estime et de  
mon profond respect.

Par Ordre  
*[Signature]*

Sec-Tre



1881

St. Germaine

Monsieur

Le conseil a accepté l'offre que vous lui avez faite de  
placer, sur la rue Coursol deux lampes à arc, pour l'espa-  
ce d'un mois et sans charge extra

*[Signature]*

1881

M. J. A. I. Craig & Fils  
St. Germaine

Monsieur

Le conseil a accepté l'offre que vous lui avez faite de  
placer, sur la rue Coursol deux lampes à arc, pour l'espa-  
ce d'un mois et sans charge extra

Par Ordre  
*[Signature]*

Sec-Trés.

001 1794

M. A. G. L. A. L. M. M.  
S. G. G. G. G. G. G.

Received

A fine amount of 5 dollars  
has been received from the  
Council of the City of Montreal  
for the year 1854.

Per Order  
*[Signature]*  
Sec. Treas.

April 7th 50

*J. H. Redfern Esq*  
*St. Lawrence*

Sir

At a meeting of the Council held on the 2nd inst. you were named assessor of the City

Respected  
*G. N. Ducharme*  
By *J. H. Redfern*  
Sec. Treas.

April 27<sup>th</sup> 90

J. J. Redford Esq  
City of Montreal

Sir

At a meeting of the Council  
held on the 27<sup>th</sup> inst you were  
nominated auditor of the City with  
a salary of \$2000 a year with  
the understanding that you will make  
a report to the Council at an early  
monthly meeting by 1<sup>st</sup> Wednesday  
of every month

By order  
A. Ducharme  
City Clerk

April 27<sup>th</sup> 90

J. J. Redford Esq  
City of Montreal

Sir

At a meeting of this Council  
held on the 27<sup>th</sup> inst you were  
nominated auditor of this City with  
a salary of \$2000 a year with  
the understanding that you will make  
a report to the Council at an early  
monthly meeting by 1<sup>st</sup> Wednesday  
of every month

By order  
A. Ducharme  
City Clerk

*April 14th 1854*  
*Wm. P. [unclear]*

*Sir*

*At a meeting of the Com.  
at held on the 12th inst. you were no-  
minated candidate of the City with  
a balance of 2000.00 you will wish  
the undersigned to give you will wish  
a report to the Council & may  
possibly meeting of 12th inst.*

*Wm. P. [unclear]*  
*Wm. P. [unclear]*

*April 14th 1854*  
*Wm. P. [unclear]*

*I am pleased to write you that the  
City Council has granted you the  
sum of 2000.00*

*Wm. P. [unclear]*  
*Wm. P. [unclear]*

ILLISIBLE

*Handwritten text, likely a signature or header, written in cursive.*

*Handwritten word, possibly "Sir", written in cursive.*

*Main body of handwritten text on page 603, written in cursive.*

*Handwritten signature or name at the bottom of page 603.*

*Handwritten text at the top of page 604, including a signature.*

*Main body of handwritten text on page 604, including a signature.*

*Handwritten signature or name at the bottom of page 604.*

PAGE MANQUANTE

ILLISIBLE

*[Faint, mostly illegible handwritten text and signatures]*

*[Faint, mostly illegible printed text]*

April 11 th. 1890.

Comptoir d'Escompte  
de la Province de Québec

Sir,

I am instructed to write you that certain  
lot No. 2122 will be shipped in the exemption of taxes  
collected by your Company

By Order

*[Handwritten signature]*  
Sec-Treas.

April 11 1886

City of Montreal  
The Corporation

112

I am instructed to write you that the  
tax on your property is now due and  
should be paid at once.

By Order



Secy-Treas.

11 APRIL 1886

Joseph Pigeon Esq.  
Dear Sir

Monsieur,

Voire requête pour remise de la taxe  
d'exc a été refusée parce qu'il n'est pas au pouvoir  
du Conseil de remettre les taxes.

Par ordre



Sec-Trés.

1890 APR 12

Mr. Lusher Esq.  
Montreal

Dear Sir

En réponse à votre lettre du 10 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé. Ce rapport est le résultat de l'enquête que j'ai faite sur les lieux et de l'avis que j'ai recueilli de la part des intéressés.

Très respectueusement,  
E. Lusher

1890 APR 12

April 12th. 1890

E. Lusher Esq.  
Manager City Cars Co.  
Montreal

Sir

In answer to yours of 20 last, I am directed to reply that, according to our agreement you are to run the extra car as far as Alexander Avenue; but this Council would be willing to accept your offer to run on Notre-Dame Street the extra car as far as the Dominion Street switch, providing you continue your service on St. Antoine Street as far as Atwater Avenue.

By Order

Secy-Treas.



April 13th 1890

Monsieur  
Monsieur  
Monsieur

Paris

IN answer to yours of 20 Jan. I am glad  
to hear that according to our agreement  
you will not be obliged to pay for  
the use of the Commission's office  
at 100 St. James Street the extra  
charge on the street which you  
service on St. James Street as far as  
St. James Avenue

Yr Order



J. Ducharme

11 Avril 1890

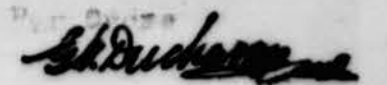
J. H. Sénéchal

Secrétaire de la Commission des chemins

Montréal

Monsieur,

Le Directeur de cette Cité attire l'attention sur le  
fait que votre gardien exige 5cts. pour laisser passer  
les voitures de la compagnie qui sont appelées à aller  
à notre maison des pompes  
L'article 5048 des Statuts de Québec dit claire-  
ment que l'usage ne sera exigible pour traverser le che-  
min seulement en admettant même que cette clause ne s'ap-  
plique pas à vous, est-il juste de vous faire payer quand  
nous ne vous servons pas de votre chemin  
Il est à espérer, Monsieur, qu'il suffira d'attirer l'atten-  
tion de la Commission sur ce sujet, pour que justice nous  
soit rendue



11 Avril 1890

M. H. St-Onge

Administrateur des Travaux Publics

Montréal

Messieurs,

Le Conseil de votre ville a été avisé par le  
 fait que votre service exige de nos services  
 les services de la compagnie qui sont spécifiés à l'annexe  
 à notre lettre des 25 Mars.  
 L'avis de la ville de votre ville a été avisé par le  
 fait que votre service exige de nos services  
 les services de la compagnie qui sont spécifiés à l'annexe  
 à notre lettre des 25 Mars.  
 L'avis de la ville de votre ville a été avisé par le  
 fait que votre service exige de nos services  
 les services de la compagnie qui sont spécifiés à l'annexe  
 à notre lettre des 25 Mars.

*[Signature]*

21 Avril 1890

M. les Maire et Conseillers  
de la Ville de St. Henri

Messieurs,

Le 9 Avril courant, il fut résolu qu'à partir du 1er Mai  
 prochain, la taxe sur les cabinets incodores (Water closets)  
 ne sera pas imposée, et ce, pour cette année seulement, que ces  
 cabinets soient approuvés par le Surintendant de l'aqueduc.

Par ordre  
*[Signature]*  
*[Signature]*



0081 11VA 88.

REV. M. DUBOIS  
Cure  
St. Henri

Monsieur

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis allé à la messe à 8 heures et j'ai été absent pendant toute la journée. Je suis de retour à présent et je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt.

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis de retour à présent et je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt.

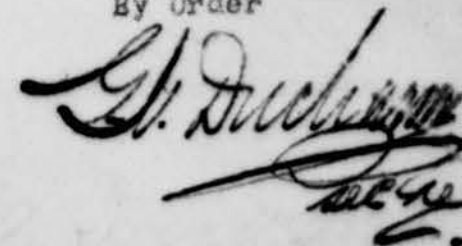
April 28th. 1886

The Singer Manufacturing Company  
2710 Notre Dame  
Montreal

gentlemen

Your proposition for commutation of water tax, contained in your communication of the 24th. inst. has been accepted for one and a half year to date from 1st. of November last (1886)

By Order



April 28th 1890

The Stinger Manufacturing Company  
2410 Notre Dame  
Montreal

Received

Your proposition for donation of water  
for the construction of the bath has been  
accepted for one and a half year to date from last  
November last (1889)

By Order



28 April 1890

Rvd. M. Séguin  
Cure  
Ste. Genevieve

Monsieur

Le Conseil de Ste. Genevieve vient de  
 voter à l'unanimité par un la taxe d'eau à être imposée sur  
 les Eglises, les Asiles, les Presbytères.

Esperant, Monsieur, que cet arrangement vous sera agréable

Je me soussigne

Votre dévoué



28 AVRIL 1890

Monsieur  
M. Ducharme  
Rue St. Jacques  
Montréal

Monsieur  
Le Conseil de Ste. Genevieve vient de  
vous adresser un rapport sur les  
travaux de l'année 1889. Ce rapport  
contient les noms des membres du  
Conseil et les noms des membres  
du Comité. Le rapport est  
adressé à votre adresse.

Je me souviens  
de votre amabilité  
et de votre intérêt  
à l'égard de  
notre association.  
Cordialement  
votre dévoué  
M. Ducharme

28 AVRIL 1890

Monsieur  
M. Ducharme  
Rue St. Jacques  
Montréal

Monsieur

En réponse à la lettre que  
vous m'avez adressée le 27  
avril, je suis heureux de  
vous dire que vos  
travaux ont été  
très appréciés.

M. Ducharme

1800

Theo. Davidson & Co.

St. Charles

St. Charles

St. Charles

In answer to your demand for commutation of taxes, I am directed to write you that the Council does not grant any more commutation of taxes.

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

1800

Theo. Davidson & Co.

St. Charles

St. Charles

In answer to your demand for commutation of taxes, I am directed to write you that the Council does not grant any more commutation of taxes.

By Order

*[Handwritten signature]*

City Clerk

1880. 1880. 1880.

St. C. 1880. 1880.  
St. C. 1880. 1880.

1880. 1880.

In answer to your letter of the 14th inst. I beg to advise you that the Council does not think any more commission of \$2000.

By Order

City Clerk

A Monsieur G. J. J. J.

Supplément de l'Instruction publique

Québec.

St. C. 1880. 1880.

Monsieur,

Le dix-neuf Avril dernier, je vous ai écrit

la lettre suivante :

St. C. 1880. 1880.

Monsieur,

En réponse à la vôtre No. 682/88.

Je vous prie de vous dire que les Commissaires d'école de Montréal ont voté aux Commissaires d'école de St. C. 1880. Huit cents piastres, (\$800.00.) par an, à condition que l'ordre en Conseil annexant à St. C. 1880. une partie de la Cité de Montréal pour les fins scolaires soit rescindé, et que les limites des deux municipalités redevenaient ce qu'elles étaient avant l'arrêté en Conseil.

Par Ordre.

Je n'ai pas encore reçu de réponse à cette lettre. Par ce retard la question de l'annexion languit et préoccupe les esprits de ceux qui y ont pris intérêt.

Mgr. de Montréal et Messieurs les Commissaires des deux municipalités intéressés demandent tous les jours des informations sur ce qui faisait l'objet de la lettre du 19 Avril dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute

estimation et de mon respectueux attachement.

L. Ducharme









*Paris le 30 Mars 1790*  
*Monsieur le Comte de Montmorin*  
*à Paris*

*Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt, mais j'ai été occupé de plusieurs affaires importantes. Je suis maintenant à Paris et j'espère que je pourrai vous rendre visite prochainement.*

*3 Mars 90*

*M. de Montmorin*  
*à Paris*

*Monsieur*

*Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt, mais j'ai été occupé de plusieurs affaires importantes. Je suis maintenant à Paris et j'espère que je pourrai vous rendre visite prochainement.*

*Paris ce 30 Mars 1790*

*M. de Montmorin*  
*à Paris*

17 Mars

Par le Conseil de la Ville

Monsieur

Le Conseil de la Ville a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission chargée de l'examen de votre demande de réduction de la taxe d'écou sur vos chevaux, vu que la loi s'y oppose; mais il vous fait remise des frais

Par ordre

Le Secrétaire

6 Mars 90

E. Rochon Con  
Secrétaire

Monsieur

Le Conseil me croit devoir vous faire remise de la taxe d'écou sur vos chevaux, vu que la loi s'y oppose; mais il vous fait remise des frais

Par ordre

Guffin

1000

*D. P. Ducharme*  
Angeles

*M. P. Ducharme*

Le grand meurtre de  
vous faire remire de la terre de  
je ne sçais pas si il est en  
vous sçavez, ou que la loi  
il est fait remire de la terre  
de la terre

*Duffin*

Recu du Gardien de la prison de  
Montreal la somme de treize 55  
pour le prisonnier Chrysologue  
St. B. Ducharme le 10 Mars 1890

*D. P. Ducharme*  
*J. P. Duffin*

*Je soussigné, Louis Ducharme, propriétaire de la parcelle n° 2237, certifie que la propriété comprise et désignée ci-dessus est la même que celle qui a été achetée par moi de la Ville de Montréal le 15 mai 1854.*

*Louis Ducharme*

**N° 2237.** Le Municipal, Prévôt de la Cité de St-Jacques de Montréal, certifie que la propriété comprise et désignée ci-dessus est la même que celle qui a été achetée par moi de la Ville de Montréal le 15 mai 1854.

*Louis Ducharme*

**\$144.82**      *L. Ducharme*

N° 584	Lave	56.00	
	Subt.	5.50	
	Canaux	63.50	
	Subtot.	16.50	
		<u>140.80</u>	
	rebat.	141.82	
		3.35	
		<u>145.17</u>	
	N° 692.		
	Lave	10.50	
	Subtot.	1.10	
	Canaux	36.30	
	Subt.	5.32	
		<u>61.22</u>	
	Carb.	12.34	





de poste et

M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière  
 M. de la Rivière

Je vous prie de vouloir bien  
 agréer, Monsieur, l'assurance  
 de ma haute et respectueuse  
 considération.

Le Maire  
 J. de la Rivière

23 Mai 1880

O. Martin Sec. ✓  
 No. 1.  
 Montréal.

Monsieur

Je vous retourne le projet d'acte que vous  
 m'avez passé pour la jonction des canaux d'égout de la  
 Municipalité de la Côte St. Antoine avec ceux de cette Ci-  
 vilité projet ne servient pas au Conseil. Vous voudrez bien  
 en préparer un plus conforme à l'acte que nous avons pas-  
 sé avec la Cité de Montréal pour les mêmes fins.

Quant au mode de paiement de la dite somme de \$4000.  
 vous le mettrez payable à la signature du Contrat.

Bien à vous  
 G. Ducharme  
 Secrétaire

22 Mai 1860

Monsieur le Maire  
de la Ville de Montréal

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien agréer le projet de vote que vous m'avez adressé par la dernière de vos lettres en date du 10 courant. Ce projet ne convient pas au Conseil. Vous voudrez bien en préparer un plus conforme à l'avis que nous avons pu vous en faire par la dernière de nos lettres. Quant au mode de paiement de la dite somme de \$4000.00, vous la recevrez par la voie de la signature du Conseil.

Bien à vous

May 28th. 1860

G. Dufort Esq.  
Secy-Treas.  
Town of Ste. Antoine  
100 St. James St.  
Montreal.

Sir

The draft of agreement as submitted, has not been accepted by this Council; Mr. Marin, notary, has been instructed to make another, more in accordance with the intentions of this Council; when ready, it shall be submitted to this Council for approval and then communicated to you.

Yours truly

  
City Clerk

July 28th 1890

Metropolitan  
Manufacturing Co  
Montreal

The draft of...  
has been accepted by this Council...  
the instructions of this Council...  
submitted to this Council for approval...  
to you.

Yours truly

July 28th 1890

July 18th 90

Metropolitan Manufacturing Co  
Montreal

Sirs

Your request for a special  
license for your brand was submitted  
to this Council and refused  
by order

J. D. [Signature]

July 18th 40

Hospitale de la Charité  
Montreal

Dear Sir

Your request for a special license for your horse and carriage to the church and convent is hereby granted.

*[Signature]*

July 18th 40

W. Reynolds Esq  
157 St. Denis St  
Montreal

Sir

Your complaint against the valuation that was made after the death of your late wife is referred to the assessors.

By order  
*[Signature]*

DÉLAVÉ

*Handwritten text, likely a signature or address, written upside down.*

*Handwritten text, likely a signature or address, written upside down.*

*July 18<sup>th</sup> 90*

*J. C. Mooney Esq  
Montreal*

*Sir*

*Your application for the  
erection of an engine on  
Ontario Street has been refused  
by the Council*

*By order  
G. Ducharme  
City Clerk*

*Handwritten signature and text, possibly including 'M. B. J.' and 'M. B. J.' in reverse.*

*Handwritten text, possibly a signature or official note, including 'M. B. J.' and 'M. B. J.' in reverse.*

*Handwritten signature and date '18 Juillet 9'.*

*M. Deane, Con  
Sec. Sup. in  
Ville St. Louis*

*Monsieur*

*En réponse à votre demande  
pour la continuation d'un abouvoi public,  
je suis averti par le Conseil qu'il n'est  
pas prêt à entreprendre cette conclusion,  
cependant si St. Louis fournit l'abouvoi  
et ses accessoires, ordre sera donné au  
surintendant de l'économie de faire ces  
travaux et le coût exact en sera chargé  
à St. Louis.*

*P. Ducharme  
Secrétaire*

P  
 1870  
 J. Dumford Esq  
 Sec-Treas  
 Town of St. John

Sir  
 In reference to your demand  
 for supply of water, instructions have  
 been given to our employes to make  
 a report on probable cost of such sup-  
 ply and as soon as their report is  
 received we will be most happy  
 to let you know the result  
 Yr Obedt Servant  
 J. Dumford

July 29th 90  
 J. Dumford Esq  
 Sec-Treas  
 Town of St. John

Sir  
 In reference to your demand  
 for supply of water, instructions have  
 been given to our employes to make  
 a report on probable cost of such sup-  
 ply and as soon as their report is  
 received we will be most happy  
 to let you know the result  
 Yr Obedt Servant  
 J. Dumford









*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

Sainte-Cunégonde 22 Aout 1890.

*J. A. R. Leonard*

Théo. Cypriot Eur.

M.D.

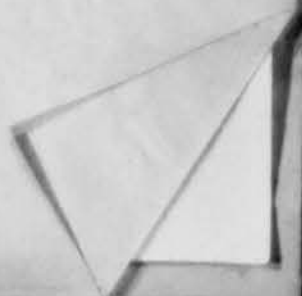
Sainte-Cunégonde.

Monsieur,

A une session de ce Conseil tenue le  
 18 courant, vous avez été nommé médecin du Bureau de Santé  
 pour le district Sanitaire No.2. Le Conseil cependant se  
 réserve le droit de fixer, à sa discrétion, le salaire qui  
 devra vous être payé pour vos services.

Par Ordre.

G. N. Ducharme  
 Sec-Trés.



Sainte-Cunegonde SS Août 1890.

*J. R. L...*

Monsieur le Maire

M. D.

Sainte-Cunegonde.

Monsieur,

A une session de ce conseil tenue le  
15 courant, vous avez été nommé assesseur au bureau de Saint  
pour le district de Sainte-Cunegonde. Le conseil dépendant de  
vous le droit de fixer, en l'absence, le salaire qui  
devez vous être payé pour vos services.

Par Ordre.

G. N. Ducharme  
Sec-Tres.

Sainte-Cunegonde August 22nd, 1890.

Hon. J. Ward,

Sainte-Cunegonde.

Sir,

This Council, at its last session, has  
fixed to the sum of \$400.00, the amount you should pay  
for your municipal and business tax for last year.

By Orders,

G. N. Ducharme  
Sec-Tres.

Sainte-Genève August 22nd 1890.

Monsieur,  
Sainte-Genève

The Council at its last session, has  
fixed at the sum of \$400.00, the amount you should pay  
for your municipal and business tax for last year.  
By Order,  
G.N. Ducharme  
Sec-Trés.

*G. Lapierre*  
*J.P. Brouillette*  
*E. Marchant*  
*G. Piché*

Sainte-Genève 22 Aout 1890.

*G. Ducharme*

Monsieur,

Le Conseil a fixé votre Salaire, comme Éva-  
luateur à Quarante Piastres.

Il est entendu que vous de-  
vez vous réunir pour entendre les autres plaintes qui pour-  
ront être faites contre l'évaluation du loyer.

Par Ordre

G.N. Ducharme

Sec-Trés.

Sainte-Justine 22 Aout 1880.

*[Handwritten signature]*

*[Large handwritten signature]*

Monsieur,

Je vous prie de fixer votre Saisie, comme par  
l'ordonnance de M. le Juge. Il est entendu que vous de-  
vez vous rendre pour entendre les autres plaintes qui pour-  
ront être faites contre l'évaluation du loyer.

Par Ordre

G. N. Ducharme

Sec-Tres.

27 septembre 1880.

M. le Maire,  
M. le Juge,  
M. le Procureur,

Monsieur,

En ce qui concerne la rue de la Montagne, il est suggéré que  
le conseil municipal ne s'occupe pas de la voirie de cette  
rue, mais qu'il soit permis à M. le Juge de faire faire  
par lui-même les travaux nécessaires pour la rendre  
en bon état, et que les autres municipalités soient  
tenues de contribuer à ces travaux.

Il est demandé que les taxes sur la propriété et  
Montreal soient levées sur la rue de la Montagne  
à partir du 1er octobre 1880, et que les travaux  
nécessaires pour leur entretien soient effectués.

By Order

*[Handwritten signature]*

City-Clerk.



Septembre 1890

J. A. I. Craig & Fils,  
Sainte-Camégonde.

Monsieur,  
Les requêtes signées par plusieurs résidents  
des environs de vos usines ont été présentées au Conseil  
municipal hier.  
Dans cette requête on se plaint du bruit que vos en-  
gins y font la nuit.  
Vous voudrez bien, Monsieur, prendre immédiatement les  
mesures nécessaires pour faire disparaître cet inconvé-  
nient.  
Par ordre  
G. N. Durocher  
Greffier.

City Clerk

Septembre 2, 1890.

J. A. I. Craig & Fils,  
Sainte-Camégonde.

Monsieur,

Les requêtes signées par plusieurs résidents  
des environs de vos usines ont été présentées au Conseil  
municipal hier.

Dans cette requête on se plaint du bruit que vos en-  
gins y font la nuit.

Vous voudrez bien, Monsieur, prendre immédiatement les  
mesures nécessaires pour faire disparaître cet inconvé-  
nient.

Par ordre

G. N. Durocher  
Greffier.



1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

1. 1. 1981, 2. 1. 1981

Monsieur,

Secrétaire-Trésorier,

Ville de St-Henri.

Monsieur,

Dans le cas où la Cité de Montréal couvrirait et maintiendrait à ses frais et dépenses, l'avenue Atwater depuis la rue Dorchester jusqu'au canal Lachine, le Conseil de la Ville de St-Henri est en droit de passer une résolution l'engageant à entretenir à ses frais, la partie de ce chemin se trouvant dans les limites de la Ville de St-Henri.

Il est naturellement entendu que ce travail devra être effectué à l'heure et aux frais de la Ville de St-Henri.

La Cité de Montréal se réservant cependant le droit de pouvoir travailler dans cette rue, chaque fois que son attention la requerra.

La Cité de Montréal devra obtenir du G.T.A. que le G.T.A. mette une barrière à cette rue.

La Cité...

La Cité de Montréal attend pour faire des demandes auprès du G.T.A. que les municipalités de St-Henri, Côte St-Artois et Sainte-Cunegonde aient passé des résolutions à cet effet.

Par Ordre

Geoffroy,

Monsieur

Secrétaire-Trésorier,  
Ville de Montréal.

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien agréer les  
compliments de ma part et de ceux de  
mon conseil municipal. Je vous prie de  
vouloir bien agréer les remerciements  
de mon conseil municipal pour l'envoi  
de la Ville de Montréal de l'année  
1888. Je vous prie de vouloir bien  
agréer les remerciements de mon  
conseil municipal pour l'envoi de la  
Ville de Montréal de l'année 1888.  
Je vous prie de vouloir bien agréer  
les remerciements de mon conseil  
municipal pour l'envoi de la Ville  
de Montréal de l'année 1888.

Par ordre  
Gaston.

*13 7 27 76*

Sainte-Quégonde 6 Septembre 1890.

M. Le Surintendant de  
L'Instruction Publique,  
Québec.

Monsieur,

Ci-inclus, veuillez trouver copies  
de deux résolutions que M.M. Les Commissaires d'é-  
cole de Sainte-Quégonde vous demande de bien vou-  
loir approuver.

Pour plus d'explications, je vous refererai  
à vos correspondances No. 1255/86 et 1855/87.

Par ordre  
*W. Duchesne*  
Sec-Trés.

13 Sept 90

M. Dumas, Esq  
 20 St. The City of Montreal

1896  
 Sept 11.

1/2 ft. lead pipe (extra)	11.10
1/2 ft. " "	78
1, 2" Sup. pipe "	73
1 St. Corp. cap "	2.18
	\$41.59

13 Sept 90

M. Dumas, Esq  
 20 St. The City of Montreal

1896  
 Sept 11.

1/2 ft. lead pipe (extra)	11.10
1/2 ft. " "	78
1, 2" Sup. pipe "	73
1 St. Corp. cap "	2.18
	\$41.59



17 1/2

Mr. Murray  
City of Montreal

1890  
17 1/2

Monsieur M. Senecal  
à la Cité de St-Basile de Montréal

1890  
17 1/2  
Ser. Special  
Rue St-Antoine St-B. 411-50

*Monsieur M. J. Bouchard  
à la suite de l'inspection de l'ouvrage*

*1870  
M. J. Bouchard  
11-11-70*

*L'union des Abattoirs de Montréal St.  
à la suite de l'inspection de l'ouvrage*

*1870  
M. J. Bouchard  
11-11-70*



*1850*  
*le 23 septembre*  
*pour la commune de Sainte-Cunégonde*  
*à la suite de l'annexion de Sainte-Cunégonde*  
*à la Ville de Montréal*

Sainte-Cunégonde 25 Septembre 1850

P.X. Bossette Env.

10 Rue Queenel,  
Montréal.

Monsieur,

La requête que vous avez présentée à ce Conseil demandant l'annexion de Sainte-Cunégonde à Montréal sera prise en considération par le Conseil de Sainte-Cunégonde, mardi le vingt-troisième jour de Septembre courant à huit heures de l'après-midi.

Par Ordre *[Signature]*



1890 September 23rd

Monsieur  
10 Rue Queen,  
Montreal.

La requête que vous avez présentée à ce  
Conseil demandant l'annexion de Sainte-Dunégonde à Mon-  
tréal a été prise en considération par le Conseil de Saint-  
Dunégonde le vingt-troisième jour de septembre  
courant à huit heures de l'après-midi.

Par Ordre  
*[Signature]*

September 23rd. 1890

Mr. Mayor  
President  
Water Committee,  
City Hall  
Montreal.

Sir,

Enclosed please find copy of a resolution  
passed by this Council on 3rd Inst. at the suggestion of  
the Alderman D. Rolland, "RE Taxation on Atwater Avenue".

By Order

*[Signature]*

Clerk.

September 28th 1880

THE HONORABLE  
MAYOR  
CITY HALL  
MONTREAL.

Enclosed please find copy of a resolution  
passed by this Council on 27th inst. at the suggestion of  
the Alderman D. Holland. "RE Taxation on Avenue A."

By Order



Clerk.

28<sup>th</sup> September 1880

Mr. D. Holland, Esq.

Graffier,

City of Montreal.

Dear Sir,

I enclose you a copy of a resolution  
of Council passed on 27<sup>th</sup> inst. at the suggestion of  
the Alderman D. Holland. "RE Taxation on Avenue A."

Yours faithfully



Graffier.





Sainte-Cunegonde le 7 Octobre 1860.

Monsieur

U.A. Denis

Monsieur

A la séance de ce Conseil tenue hier soir, j'ai été autorisé à vous écrire que les statistiques de la Redoute demandant l'annexion de Sainte-Cunegonde à Montréal, sont prêtes de se réunir à l'Hôtel de Ville, lundi soir, le six Octobre courant à huit heures, pour déterminer les conditions de l'annexion.

Par Ordre

Greffier

Sainte-Cunegonde le 7 Octobre 1860

Dominion Wadding Company

Sainte-Cunegonde.

Gentlemen,

In answer to your complaint against the valuation of your property, I am instructed by this Council to write you that your complaint was made too late as the valuation Roll has been homologated since July last.

If you desire to contest the valuation of the Assessors next year, your complaint should be made in the first part of June next.

You will remark that the Council has nothing to do with the valuation Roll; it remaining entirely in the hands of City Assessors.

By Order

G.N. Ducharme

Clerk.

Saints-Gonzales October 1890

Dominion Trading Company  
Saints-Gonzales

Gentlemen,

In answer to your complaint against the va-  
luation of your property, I am instructed by this Council  
to write you that your complaint was made too late as the  
valuation roll has been forwarded since July last.  
If you desire to contest the valuation of  
the assessment next year, your complaint should be made in  
the first part of June next.  
You will remark that the Council has noth-  
ing to do with the valuation roll; it remaining entirely  
in the hands of City Assessors.

By Order  
G.N. Ducharme  
Clerk.

Monsieur

Monsieur  
St. Louis

Monsieur,

Je regrette que je ne sois pas en mesure de vous  
vous dire que votre plainte est arrivée trop tard  
pour que cette affaire n'a pas été réglée  
les conventions contenues dans votre soumission.

Par ordre

G.N. Ducharme  
Clerk.

Sainte-Cunégonde October 7th 1890

Dominion Trading Company  
Sainte-Cunégonde

Gentlemen,

In answer to your complaint against the valuation of your property, I am instructed by this Council to write you that your complaint was made too late as the valuation roll has been forwarded since July last. If you desire to contest the valuation of the assessment next year, your complaint should be made in the first part of June next. You will remark that the Council has nothing to do with the valuation roll; it remains entirely in the hands of City Assessors.

By Order  
G.N. Ducharme  
Clerk.

Sainte-Cunégonde 7 Octobre 1890

Aggée Benoit Ec.  
St. Henri.

Monsieur,

Le Conseil n'a pas cru devoir approuver votre compte pour la couverture en gravois que vous avez faite, vu que cette couverture n'a pas été faite suivant les conventions contenues dans votre soumission.

Par Ordre

G.N. Ducharme  
Greffier.

Sainte-Genevieve 7 Octobre 1890

Agde Benoit Nor.  
St. Henri.

Monsieur,  
Je vous prie de vouloir bien me faire  
savoir si vous avez eu l'honneur de recevoir  
la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser  
par votre compte pour la conversion en gravés des  
lattes, vu que cette conversion n'a pas été faite  
selon les conventions contenues dans votre  
soumission.

Par Ordre  
G.N. Ducharme  
Greffier.

By Order  
G.N. Ducharme  
Clerk

10 October 1890.

M. Benoit Nor.  
St. Henri.

Sir,

Your municipal taxes on your property  
have been assessed by the Council for the current year.  
If you have not received a notice to that effect,  
it is because the tax has not been  
assessed in your name.

Par Ordre  
G.N. Ducharme  
Greffier.



472

10 October 1860

*[Faint, mostly illegible text, possibly a letter or official document]*

*[Handwritten signature]*

635

26 Dec 5

Shed by pikat de  
Mr. D.  
St. Louis.

Monsieur

Le bureau local de  
cette ville vous donne avis de fai-  
re exister tous les paiements, sans  
exception, au bureau central de  
Sainte-Justine relativement à la Paroisse.

Par ordre  
G. Ducharme  
sec.

18 Dec. 5  
 Bureau Provincial de Sauté  
 St. Paul et Jacques  
 Montréal  
 Messieurs  
 Une députation de la ville de  
 Montréal a rencontré le bureau de Sauté de  
 cette ville mardi le 15 courant. —  
 Il résulte de cette entrevue que ces Mes-  
 sieurs sont sous l'impression que cette  
 ville est remplie de Variole.  
 Dans le but de faire disparaître cette impres-  
 sion nous nous demandons  
 de nommer un de nos employés qui se-  
 rait chargé de visiter en compagnie de  
 notre officier médical autant de familles  
 qu'il désirera; et ces deux personnes feront  
 conjointement un rapport de tout ce  
 qu'ils auront vu et ce rapport sera  
 par les deux parties devra être accepté par les  
 Comités par nous. Par voie de l'abbé de la...

18 Dec. 5  
 Bureau Provincial de Sauté  
 St. Paul et Jacques  
 Montréal  
 Messieurs  
 Une députation de la ville de  
 Montréal a rencontré le bureau de Sauté de  
 cette ville mardi le 15 courant. —  
 Il résulte de cette entrevue que ces Mes-  
 sieurs sont sous l'impression que cette  
 ville est remplie de Variole.  
 Dans le but de faire disparaître cette impres-  
 sion nous nous demandons  
 de nommer un de nos employés qui se-  
 rait chargé de visiter en compagnie de  
 notre officier médical autant de familles  
 qu'il désirera; et ces deux personnes feront  
 conjointement un rapport de tout ce  
 qu'ils auront vu et ce rapport sera  
 par les deux parties devra être accepté par les  
 Comités par nous. Par voie de l'abbé de la...



15 Decembre 5

Monsieur  
M. Ducharme

Veuillez lier a M<sup>re</sup>  
S. X. aujour des effets de suceries  
pour la valeur de quatre piastres  
par semaine et ce jusqu'a nou-  
vel ordre.

S. Ducharme  
Sec.

15 Decembre 5

J. Bt. Neuteau Sec  
St. Louis

Monsieur

Veuillez lier a M<sup>re</sup>  
S. X. aujour des effets de suceries  
pour la valeur de quatre piastres  
par semaine et ce jusqu'a nou-  
vel ordre.

S. Ducharme  
Sec.



17 Decembre

Monsieur  
M. Ducharme  
M. de Montreuil

Tant que vous n'avez  
pas encore payé de  
provision pour la  
valeur de vos lettres  
et ce jusqu'à ce que  
M. Ducharme

15 Decembre

~~M. de Montreuil~~  
F. A. Chavillon  
St. Cyrifonde

Monsieur

Veillez lire à Mr  
Samuel Moraucy, des effets de  
provision pour la valeur de trois  
piastres par semaine et ce jusqu'à  
mon ordre - G. Ducharme  
sec.

12 Decembre 71

~~Mr. de la Roche~~  
Mr. de la Roche  
Mr. de la Roche

Monsieur

Je vous prie de m'envoyer  
par la poste, les effets  
de mon compte de la  
Banque de la Ville de  
Montréal, par la  
poste de la Ville de  
Montréal.

Mr. de la Roche

Mr.

7 Decembre 71

L. Bt. Houten Sec  
St. Laurende.

Monsieur

Je vous prie de  
m'envoyer des effets  
de mon compte pour la  
valeur de cinq piastres.

L. Ducharme

Sec.

J. H. Thibault  
 Monsieur  
 de la paroisse  
 de St. Louis  
 de la ville de  
 Montreal  
 de la paroisse  
 de St. Louis  
 de la ville de  
 Montreal  
 de la paroisse  
 de St. Louis  
 de la ville de  
 Montreal

4 Dec. 5

J. H. Thibault  
 Monsieur  
 de la paroisse  
 de St. Louis  
 de la ville de  
 Montreal  
 Veuillez tenir à  
 Mr. Joseph St. Jacques des  
 effets de groceries pour la  
 valeur de quatre piastres  
 par semaine et ce jusqu'à  
 nouvel ordre  
 G. Ducharme  
 Sec.



# me  
 2. N. White - fr  
 Mr. Dupont  
 Monsieur  
 Veuillez faire à  
 Mr. Joseph M. Dupont  
 Effets de Groceries pour la  
 valeur de quatre cents  
 par semaine et ce jusqu'à  
 nouvel ordre  
 G. N. Ducharme  
 1821

# Decembre 5  
 Joseph. Duismant Sec.  
 St. Louis de.  
 Monsieur  
 Veuillez faire à Mr. David  
 St. Pierre des effets de grocerie  
 pour la valeur de quatre cents  
 par semaine. et ce jusqu'à  
 nouvel ordre -  
 G. N. Ducharme  
 sec.

2. 1822

Messieurs  
M. Lacombe  
M. Lacombe

Par vos honoraires et ce papier  
pour le volume de votre  
et faire un effet de faveur  
Veuillez bien à Mr. Lacombe  
Monsieur Lacombe

M. Lacombe  
1822

2 Dec. 5

Monsieur  
Napoleon Charette des  
St. Jurefonds.

A une séance de ce  
bureau j'ai été autorisé à  
vous écrire par des plaintes  
faites contre vous, par vos  
amis envoyés nos enfants au lieu  
durant par vos amis de la Veau.  
Le chef de bureau de nos jours d'après  
dici à deux jours à rendre compte  
de votre conduite à ce bureau; au-  
rement des procès seront pris  
contre vous. Par M. L. Duchesne



à Monsieur

Monsieur  
St. Luce  
St. Luce

Je vous prie de m'envoyer  
la somme de quatre piastres  
pour la somme de quatre piastres  
à Monsieur St. Luce

G. Ducharme  
Sec.

30 novembre 5

Monsieur  
St. Luce  
St. Luce

Monsieur  
Veuillez m'envoyer  
la somme de quatre piastres  
pour la somme de quatre piastres  
à Monsieur St. Luce

G. Ducharme  
Sec.





24 Nov.

J. J. Ducharme  
Monsieur

Je vous prie de m'envoyer  
de votre magasin de  
provisions de la rue  
St. Louis, pour la semaine  
du 24 au 30 novembre  
un panier de provisions  
de votre choix, et de  
me le faire parvenir  
à mon domicile, rue  
St. Louis, n. 10.

G. J. Ducharme

25 Nov. 5

A. Parent Sec.  
St. Louis.

Monsieur

Veuillez m'envoyer à  
M. Abraham Languan, des  
provisions de grocerie pour la semaine  
de quatre piastres par semaine  
et ce jusqu'à nouvel ordre.

G. J. Ducharme  
sa. B. L. d. L. d. L. d.

21 Nov.

A. Parent Sr.  
 Monsieur  
 Veuillez s'adresser à  
 M. Abraham Landry  
 qui se trouve au  
 bureau de la  
 ville de Québec  
 et se faire  
 remettre  
 par M. Landry  
 le montant de  
 la somme de  
 1000 \$

21 Nov. 5

L. M. Lucey Sr.  
 St. Laurent  
 Monsieur  
 Veuillez s'adresser à  
 M. Théri Desjardins des  
 effets de quaris pour la valeur  
 de quatre piastres annuelles  
 et de faire par le même ordre  
 G. Ducharme  
 Sec. B. L. de S. de M.



888 178

21 Nov.

M. de la Roche  
Monsieur

Je vous prie de vouloir bien  
me faire passer par le  
porteur de votre lettre  
du 19 courant et de  
me la remettre en  
main propre.

J. Ducharme

Sec. de la Mairie

872

19 Nov. 5

Monsieur  
St. Joseph

Veuillez lire à  
M. Joseph Pite des effets  
de groceries pour la valeur  
de quatre piastres par se-  
maine et se payer à non-  
sel ordre

J. Ducharme

Sec. de la Mairie





673

11 Nov. 2  
A. Maurice de  
St. Jacques  
Maurice

Je vous prie de  
recevoir par  
ce moyen la somme  
de trois piastres  
pour la somme  
de six piastres  
et de payer à  
M. Ducharme  
la somme de  
trois piastres  
pour la somme  
de six piastres  
et de payer à  
M. Ducharme  
la somme de  
trois piastres

17 Nov. 5

~~M. Ducharme~~

A. Maurice de  
Venillez livres  
à Lubin Genhon des effets  
de grecie pour la somme  
de trois piastres par se-  
maine et ce jusqu'à un  
tel ordre — M. Ducharme

17 Nov.

~~M. Ducharme~~

A Monsieur de

la Banque  
de Groceries pour la valeur  
de trois piastres par se-  
maine et ce jusqu'à nouvel ordre  
Vostre humble  
M. Ducharme

17 Nov. 5

Louis Renaudier  
St. Jurefonde

Monsieur Venillez hier à  
Daus Laplante des effets  
de groceries pour la valeur  
de trois piastres par semai-  
nes et ce jusqu'à nouvel ordre.

M. Ducharme  
Sec. B. L. d. S. d. S.

17 Nov

Louis J. Gagnier  
St. Joseph

Monsieur  
Veuillez bien  
de faire  
de trois  
par semaine  
Ces et le

*[Signature]*  
17 Nov

17 Nov 5

J. Tary per  
St. Genevieve

Monsieur  
Veuillez bien  
à Mr. Eugène Lauriault =  
des effets de groceries pour  
la valeur de trois piéces  
par semaine. et je prie  
d'envoyer

*[Signature]*  
M. B. L. de S. J.







10 Nov. 2  
 J. B. Poirer de  
 St. Joseph  
 Monsieur  
 Veuillez tenir à disposition  
 de Monsieur Poirer, des effets  
 de son commerce pour la somme de  
 trois piastres par semaine  
 J. B. Poirer  
 St. Joseph

14 Nov. 5

Louis Renaud de  
 St. Joseph  
 Monsieur  
 Veuillez tenir à disposition  
 de Monsieur Poirer des effets de  
 son commerce pour la somme de  
 quatre piastres par semaine  
 et ce jusqu'à nouvel ordre  
 J. B. Ducharme  
 St. Joseph

14 Nov.

Monsieur  
M. Ducharme

Monsieur  
M. Ducharme  
Je vous prie de m'envoyer  
par la poste  
une somme de  
deux cents francs  
et de m'en faire  
un reçu  
Je vous prie d'agréer  
Monsieur  
M. Ducharme  
le salut de  
M. Ducharme

14 Nov. 5

Monsieur  
M. Ducharme

Je vous prie de m'envoyer  
par la poste  
une somme de  
deux cents francs  
et de m'en faire  
un reçu  
Je vous prie d'agréer  
Monsieur  
M. Ducharme  
le salut de  
M. Ducharme

M. Ducharme





13 Mars

Monsieur le Procureur

de la Cour

Monsieur le Procureur  
Je vous prie de vouloir bien  
me faire passer par votre  
bureau les pièces que  
je vous envoie ci-jointes  
pour qu'elles soient  
insérées dans le rapport  
que vous m'avez demandé  
de faire sur les affaires  
de la Cour.

J. B. Ducharme

Le 13 Mars 1763

13 Mars

Monsieur le Procureur  
de la Cour

Monsieur le Procureur  
Je vous prie de vouloir bien  
me faire passer par votre  
bureau les pièces que  
je vous envoie ci-jointes  
pour qu'elles soient  
insérées dans le rapport  
que vous m'avez demandé  
de faire sur les affaires  
de la Cour.

J. B. Ducharme

Le 13 Mars 1763



488  
880

11 Nov.

L. F. Labouchère  
Conseiller

Monsieur

Sachez que le conseil  
s'est tenu lundi dernier, à 8 heures  
P. M.

Par ordre  
G. Ducharme  
Sec. Tr.

11 Nov. 5

L. F. Labouchère  
Conseiller

Monsieur

Sachez que le conseil  
s'est tenu lundi dernier, à 8 heures  
P. M.

Par ordre  
G. Ducharme  
Sec. Tr.

11 Nov

J. H. Marchand  
Général

Monsieur

Je vous prie de m'envoyer  
par le prochain courrier  
la somme de cent et cinquante  
piastres pour le compte de  
M. Ducharme.

J. H. Marchand  
Général

12 Nov. 5

M. Marchand  
St. Louis.

Monsieur

Veillez lui en faire  
Leonard, des effets de groceries  
pour la valeur de quatre-vingt  
piastres par semaine.

M. Ducharme  
St. B. de S. de St. C.



15 Nov. 2

M. Ducharme  
St. Louis

Monsieur

Je vous prie de m'envoyer  
pour la valeur de quatre  
pièces de papier  
par semaine.

M. Ducharme

Mr. B. L. A. S. S.

12 Nov. 5

Cyritte Lefebvre  
St. Louis

Monsieur

Je vous prie de m'envoyer  
pour la valeur de quatre  
pièces de papier  
par semaine.

M. Ducharme

Mr. B. L. A. S. S.





12 Nov. 2

Louis Renaud for  
St. Joseph

Monsieur

Je vous prie de  
m'indiquer les  
conditions de  
la location  
des locaux  
pour la tenue  
d'une école  
à St. Joseph

L. Renaud

12 Nov. 2

9 Nov. 5

Antoine Lucier Sr  
St. Joseph

Monsieur

Je vous prie de  
me faire  
connaître les  
conditions de  
la location  
des locaux  
pour la tenue  
d'une école  
à St. Joseph

L. Ducharme  
cc. B. L. L. L.

2 2000

Antoine Lussier  
St. Sulpice

Messieurs

Veuillez lire au fait  
pour la valeur de quatre piastres  
par semaine et ce jusqu'à l'ordre

M. Duchasne  
Sec. B.L.D. 1840

9 Mars 1840

L. L. Boncier *fr*  
St. Sulpice

Messieurs

Veuillez lire au fait  
à M. Hormidas Pelletier des effets  
de piastres pour la somme de cinq  
piastres par semaine et ce jusqu'à l'ordre.

M. Duchasne  
Sec. B.L.D. 1840

2. J. Francis Dr.  
St. Joseph

Monsieur

Veuillez s'il vous plaît  
à Mr. Thominas Peltier de  
de l'écrite pour la somme de six  
francs par semaine et de payer  
les autres.

Dr. J. Francis  
Dr. J. Francis

9 Nov. 5

M. D.  
St. Henri

Monsieur

Vous êtes prié de bien  
vouloir rapporter à ce bureau  
224 Rue St. Jean, tous les  
cas de variolo de cette ville qui sont  
sous vos soins et à l'écrit  
de les rapporter régulièrement  
aussi par les décès ou Suédon  
pour faciliter la désinfection  
des logements.

Par ordre  
St. Ducharme  
sic.

2 Nov 2

Monsieur le Docteur  
de la Faculté de Médecine  
de Montréal

Monsieur

Je vous prie de bien  
vouloir rapporter à ce bureau  
les cas de variole de cette ville  
et de les rapporter séparément  
pour faciliter la désinfection  
de la ville.

Par ordre  
de M. Ducharme

9 Nov. 5

Charles Dubuc Docteur M.D.  
236 Notre Dame  
Montréal.

Monsieur

Le Bureau a appris que  
vous avez dans cette ville plusieurs  
cas de variole. Sous vos soins,  
vous voudrez bien rapporter tous  
ces cas à ce bureau 224 Rue  
St-Henri, et à l'avenir rapporter  
régulièrement chaque cas que vous  
serez appelé à soigner ainsi que cha-  
que décès et guérison pour faciliter  
la désinfection des logements.

Par ordre  
M. Ducharme  
Sec.





p. 1079

L. Ducharme  
 2620 Notre Dame  
 Montréal

Monsieur

Le Bureau a appris  
 que dans cette ville, vous avez pu  
 quelques cas de variol. sous ses drapeaux.  
 Vous voudriez rapporter ces cas à ce  
 Bureau, 224 Rue Notre-Dame  
 et à l'avenir rapporter ces cas  
 à mesure que vous serez appelé  
 à les visiter. Vous en avez ainsi  
 pour les décès et la désinfection  
 des logements.

Par ordre  
 G. Ducharme  
 Sec. Adm. Santé

9 Nov. 5

M. A. Duchet des M. D.  
 2620 Notre Dame  
 Montréal.

Monsieur

Le Bureau a appris  
 que dans cette ville, vous avez pu  
 quelques cas de variol. sous ses drapeaux.  
 Vous voudriez rapporter ces cas à ce  
 Bureau, 224 Rue Notre-Dame  
 et à l'avenir rapporter ces cas  
 à mesure que vous serez appelé  
 à les visiter. Vous en avez ainsi  
 pour les décès et la désinfection  
 des logements.

Par ordre  
 G. Ducharme  
 Sec. Adm. Santé

M. A. Ducharme  
210 rue Bonaparte  
Montréal

Monsieur

Je vous prie de m'excuser  
pour dans cette ville, pour avoir  
pour cas de variolè dans les hôpitaux  
vous voulez rapporter en cas de  
bureau, 227 rue Notre-Dame  
et à l'avenir rapporter en cas  
à l'avenir en cas de variolè  
à la suite. Vous en avez  
pour la cause et la destination  
des hôpitaux.

Vr. serv.  
M. A. Ducharme  
210 rue Bonaparte

Vous prie bien aussi, à commen  
cer de demain, le 10 courant  
rapporter personnellement et à ce  
bureau, 227 rue Notre-Dame chaque  
cas de variolè que vous serez traité  
et cela chaque fois que vous conste  
urez un cas de variolè chez les patients  
auprès desquels vous êtes appelé, au  
moins une fois par jour, vous magi  
rez ainsi pour les décès et la disin  
fection des logements ainsi que tout  
autre renseignement requis par la loi.  
Il est bien entendu que ceci se rapporte  
à nos patients résidant dans cette  
ville.

Par ordre  
M. A. Ducharme  
Sec. G. L. de l'Ass. G.

Monsieur bien aimé, j'ai l'honneur  
 de vous adresser ci-joint le rapport  
 que vous m'avez demandé de faire  
 sur les affaires de la paroisse de  
 St. Louis, pendant l'année 1827.  
 J'ai cru devoir vous en adresser  
 un exemplaire par votre courrier  
 de ce jour, et vous en adresser  
 un autre par votre courrier de  
 demain, afin que vous puissiez  
 en avoir un exemplaire pour  
 votre rapport au conseil de la  
 paroisse, et un autre pour  
 votre rapport au conseil de la  
 ville.

Votre dévoué  
 J. A. B. Leonard.

9 Novembre. 5

J. A. B. Leonard. M. D.  
 St. Louis.

Monsieur

Le Bureau local de la paroisse de  
 St. Louis vient pour la seconde fois  
 vous demander de bien vouloir  
 remplir les obligations qui vous  
 sont imposées par la loi en ce  
 qui regarde la paroisse. Ainsi  
 Monsieur Diez a demandé le 14  
 courant vous voudrez bien vous  
 préparer un rapport complet et  
 contenant tous les renseignements  
 exigés par la loi et les règlements  
 du Bureau provincial de la paroisse, de  
 tous les paroissiens qui sont actuelle-  
 ment sous vos soins, et sous













*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side. Some words like "Monsieur" and "Paris" are faintly visible.]*

*[Handwritten text on page 703, including a signature and a date.]*  
 3 Nov. 5  
 J. No. Thibault Sec.  
 St. Germain de.  
 Monsieur  
 Ainsé Pouchot de l'effet de provision  
 par la valeur de quatre cents  
 par semaine jusqu'à nouvel  
 ordre. *[Signature]*  
 St. P. de St. G.

*[Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side]*

*[Signature]*

*[Faint handwritten text]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*





*[Faint, mostly illegible handwritten text in French, possibly a list or account.]*

à Nov 5  
4 Nov 5

*[Faint handwritten text, possibly a name or title.]*

*[Faint handwritten text, possibly a list or account.]*

*[Faint handwritten text, possibly a signature or name.]*









*[Faint, mostly illegible handwritten text]*

*[Faint signature]*

*[Faint signature]*

*[Faint signature]*

*[Faint signature]*

*[Faint signature]*

4 Nov 5

Messrs Hery & Co  
C. Lapointe & Co.

Monsieur

Remitté lires à  
M<sup>re</sup> Oct. Brunette des effets de groceries  
pour la valeur de \$1000 finistres  
par semaine et ce jusqu'à nouvel  
ordre.

M<sup>re</sup> Ducharme  
C. P. O. B. 100  
M<sup>re</sup> J. L. B. 100  
Albano  
Albano

217

1854

Paris le 31 Oct 54

Monsieur

Je vous prie de m'envoyer  
par votre prochain courrier  
un mandat de 100 francs  
pour le paiement de la  
facture ci-jointe.

Très  
distingué  
seigneur  
A. Ducharme  
100 rue St-Jacques  
Montréal

218

31 Oct 54

L. M. Soucy  
Rue Wellington

Monsieur

Veuillez bien à m'  
fournir des effets de province pour la  
valeur de quatre cents par se-  
maine et ce jusqu'à nouvel  
ordre

A. Ducharme  
R. B. L. & Co





31 oct

M. M. Charillon & L'Escur  
 St. Louis

Messieurs

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer  
 la somme de quatre piastres par  
 semaine et à jour fixe à mon  
 ordre.

M. Ducharme

Sec. L. de la Ville

31 oct. 5

M. M. Charillon & L'Escur  
 St. Louis

Messieurs

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer  
 la somme de quatre piastres par  
 semaine et à jour fixe à mon  
 ordre.

M. Ducharme

Sec. L. de la Ville











24 oct

M. Ducharme  
M. Langlois

the Corporation  
of our town  
of the Corporation  
of our town  
of the Corporation  
of our town  
of the Corporation  
of our town

M. Ducharme  
M. Langlois

24 oct 5

M. Langlois  
St. Louis

Monsieur

Veillez lires à  
Madame Langlois des ef-  
fets de grocerie pour la som-  
me de quatre piastres per  
semaines et ce jusqu'à ren-  
del ordre

M. Ducharme

M. B. S. S. S.

24 oct 5

Monsieur  
M. Lavoie  
de  
M. Lavoie

Je vous prie de  
recevoir de la part  
de M. Lavoie  
un mandat de  
paiement de  
la somme de  
trois piastres  
pour le  
loyer de la  
maison  
n° 1007  
rue St Joseph  
à Montréal  
le 24 octobre  
1851

24 oct. 5

Monsieur  
J. N. Thibault  
de  
M. Lavoie

Je vous prie de  
recevoir de la part  
de M. Lavoie  
un mandat de  
paiement de  
la somme de  
trois piastres  
pour le  
loyer de la  
maison  
n° 1007  
rue St Joseph  
à Montréal  
le 24 octobre  
1851

089

2 1000

Monsieur  
J. N. Thibault - Jee  
St. Confort.

Je vous prie de vouloir bien  
me faire passer par votre  
commerce de trois piastres  
par semaine.

J. N. Thibault - Jee  
St. Confort.

24 oct. 5

Monsieur  
J. N. Thibault - Jee  
St. Confort.

Je vous prie de vouloir bien  
me faire passer par votre  
commerce de trois piastres  
par semaine.

J. N. Thibault - Jee  
St. Confort.

24 oct

Monsieur  
 J. B. Thibault  
 St. Charles  
 Monsieur  
 Veuillez lire à Dame  
 Sallave de la rue du Mont-Louis de  
 effet de procès pour la somme  
 de quatre cents par semaine  
 et ce jusqu'à nouvel ordre  
 J. B. Thibault  
 Sec. B. L. d. s. a. s. d.

24 oct 5

J. B. Thibault - Sec.  
 St. Charles

Monsieur  
 Veuillez lire à Dame  
 Sallave de la rue du Mont-Louis de  
 effet de procès pour la somme  
 de quatre cents par semaine  
 et ce jusqu'à nouvel ordre  
 J. B. Thibault  
 Sec. B. L. d. s. a. s. d.

24 Oct 8

Monsieur  
 Veuillez bien à Dame  
 Benjamin Lamière des effets  
 de groceries pour la valeur de qua-  
 tre piastres par semaines et ce  
 jusqu'à nouvel ordre -  
 et à l'usage de l'ordre -  
 J. Ducharme  
 Sec. B. L. d. s. a. u. b.

24 Oct 5

J. B. Lamière Sec  
 St. Louis  
 Monsieur  
 Veuillez bien à Dame  
 Benjamin Lamière des effets  
 de groceries pour la valeur de qua-  
 tre piastres par semaines et ce  
 jusqu'à nouvel ordre -  
 J. Ducharme  
 Sec. B. L. d. s. a. u. b.

24 oct  
 M. Ducharme  
 Monsieur  
 Veuillez faire à Dame  
 Thimothée Banger des effets de piastre  
 pour la somme de trois piastres  
 par semaine et cela jusqu'à Noël  
 tel ordre  
 M. Ducharme  
 M. B. L. de S. de M.

24 oct. 5

M. Marchand. lre  
 St. Germain.  
 Monsieur  
 Veuillez faire à Dame  
 Thimothée Banger des effets de piastre  
 pour la somme de trois piastres  
 par semaine et cela jusqu'à Noël  
 tel ordre  
 M. Ducharme  
 M. B. L. de S. de M.

2 oct. 2

M. Ducharme  
M. Ducharme

Je vous prie de vouloir bien  
faire la bonne œuvre de  
me faire parvenir le  
rapport que vous m'avez  
fait par votre  
intermédiaire  
M. Ducharme

plusieurs visites aux autorités de cette ville;  
mais cela était toujours sur l'ordre de votre  
bureau, et comme de certaines circonstances n'ont  
pu être par elle en rapport de mon bureau, j'ai  
autorisé de cette ville, et votre bureau  
sous signature et celle, par ailleurs, à votre  
bureau vous reprocher cette conduite si peu  
en harmonie avec les ordres les plus éli-  
mentaires de l'hygiène et en contradiction  
directe des règles et règlements de votre  
bureau

Quant à la 3<sup>e</sup> partie, nous avons  
donné instruction à votre officier médical  
de préparer le rapport que vous demandez

Par ordre  
M. Ducharme

M. Ducharme



*[Faint, mostly illegible handwritten text in French, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint handwritten text, possibly a signature or a specific note.]*

*[Handwritten signature, possibly 'M. B. ...']*

*[Small handwritten notes or initials at the bottom left.]*

15 Clote

A la 4<sup>m</sup> Point est, fada que son man a perdu sa situation

A la 5<sup>m</sup> nous vous referons a notre rapport du 28 septembre dernier que vous avez dû recevoir, et vous pourriez aussi voir celui de M<sup>r</sup>. Long-chaus a cet effet.

Quant aux réclamations que Madame Montpetit pourrait avoir contre la corporation de cette ville, nous croyons que les bureaux de santé n'ont rien a y voir et qu'il appartient aux tribunaux de décider ces questions.

La seconde partie de votre lettre nous surprend davantage.

Il est vrai que Madame Montpetit fut la gardet malade de ce patient dans le premiers jours de la maladie et cela a la connaissance des bureaux, et que dans ce temps là Madame Montpetit fut



12 Octobre  
 Bureau Local de Saint-Jacques  
 30 Rue St-Jacques  
 Montréal

Je soussigné, Secrétaire du Bureau Local de Saint-Jacques, ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 10 courant, et de vous prier d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

Le Secrétaire  
 J. Ducharme

12 oct. 5

M. M. Le Maire et Conseillers de  
 La Ville de St-Jacques.  
 Messieurs.

Le Bureau Local de Saint-Jacques de cette ville a eu l'honneur de vous adresser par votre conseil municipal la somme de \$300.00 à la disposition de ce Bureau. Le susdit Bureau a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 10 courant, et de vous prier d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

1. Aucun discontinuance d'aides aux familles indigentes de cette ville ayant de la famille chez elle, et qui sont aux dépens de la commune jusqu'à ce jour pour le soutien de ses familles, et aucun les paiera à même les fonds de vous aux fins à la disposition, par les noms suivants sont les personnes qui sont dans l'indigence et ayant de la famille chez elle, et qui sont aux dépens de la commune.

rien chez elle, et qui sont aux dépens de la commune  
 aucun ne aide = 10  
 Par, acte  
 J. Ducharme  
 Secrétaire



*[Faint, mostly illegible handwriting]*

*à l'ordre*

*M. M. La Main et Conseil*

*[Faint handwriting, possibly a list or notes]*

*[Faint handwriting, possibly a signature or date]*

29 sept. 5

M. M. La Main et Conseil  
de la Ville de St. Jean Baptiste  
Messieurs.

A une séance du Bureau  
Local de Saint de la ville de St. Jean Baptiste  
tenue le 29 septembre courant il a été résolu  
de vous demander de voter cinq  
cent piastres pour les dépenses de ce Bu-  
reau.

Par ordre  
St. Ducharme  
*[Signature]*

*[Small handwritten note]*

29 Oct

M. M. de la Chapelle  
M. M. de la Chapelle  
M. M. de la Chapelle

A vos honorables  
M. M. de la Chapelle  
M. M. de la Chapelle  
M. M. de la Chapelle

M. M. de la Chapelle  
M. M. de la Chapelle  
M. M. de la Chapelle

2 oct 5

Le certificat par M. Lefebvre, médecin, ma-  
ritime par le téléphone par l'usage de  
M. Lefebvre et de M. Lefebvre pourrait  
se retirer chez lui par un autre sur la  
rue et facile par un autre sur la  
rue abattu de picoté.

M. Lefebvre  
M. Lefebvre

2 oct

Je soussigné en vertu de la procuration  
qui m'a été donnée par Monsieur  
le Procureur Général de la Province  
de Québec, et en vertu de la  
procuration qui m'a été donnée  
par Monsieur le Procureur  
Général de la Province de  
Québec, soussigné et  
signé de moi-même.

*[Signature]*  
Notaire Public

oct

M. Levesque  
et Compagnie

Monsieur

Veuillez donner à  
la famille Languis le  
produit par rentes en effet  
de propriété jusqu'à nouvel  
ordre.

*[Signature]*  
Not. P. de S. de C.

*Handwritten notes in French, including the name "M. Ducharme" and various illegible cursive text.*

*Handwritten letter in French, addressed to "M. Ducharme" and signed "M. Ducharme".*

M. Ducharme  
 257 St. James  
 Sir,  
 The Board of Health of the City  
 de wants you to have your street cleaned  
 at No 257 St. James from  
 the 1st of July to the 31st of  
 this month. We will take proceedings against  
 you and have the work done at your  
 expense if you do not.  
 By order  
 M. Ducharme  
 Sec. of the Board of Health



*[Faint, mostly illegible handwriting]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Faint handwriting]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*









*[Faint, mostly illegible handwriting on the left page, possibly bleed-through from the reverse side.]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Faint handwriting]*

*J. L. Cassidy Sec*  
*115 St. Paul*  
*Montreal*

*Monsieur*

*Le Bureau de Saint-Jacques*  
*banquette 1000*  
*Montreal*

*Je vous prie de bien vouloir*  
*recevoir le mandat de paiement*  
*de la somme de \$100.00*  
*pour le compte de la*  
*ville de Montreal*

*En foi de quoi*  
*le Secrétaire*

*[Signature]*

*Sec. J. L. Cassidy*

DÉLAVÉ

1<sup>er</sup> acte  
 2<sup>es</sup> acte  
 3<sup>es</sup> acte  
 4<sup>es</sup> acte  
 5<sup>es</sup> acte  
 6<sup>es</sup> acte  
 7<sup>es</sup> acte  
 8<sup>es</sup> acte  
 9<sup>es</sup> acte  
 10<sup>es</sup> acte  
 11<sup>es</sup> acte  
 12<sup>es</sup> acte  
 13<sup>es</sup> acte  
 14<sup>es</sup> acte  
 15<sup>es</sup> acte  
 16<sup>es</sup> acte  
 17<sup>es</sup> acte  
 18<sup>es</sup> acte  
 19<sup>es</sup> acte  
 20<sup>es</sup> acte  
 21<sup>es</sup> acte  
 22<sup>es</sup> acte  
 23<sup>es</sup> acte  
 24<sup>es</sup> acte  
 25<sup>es</sup> acte  
 26<sup>es</sup> acte  
 27<sup>es</sup> acte  
 28<sup>es</sup> acte  
 29<sup>es</sup> acte  
 30<sup>es</sup> acte  
 31<sup>es</sup> acte  
 32<sup>es</sup> acte  
 33<sup>es</sup> acte  
 34<sup>es</sup> acte  
 35<sup>es</sup> acte  
 36<sup>es</sup> acte  
 37<sup>es</sup> acte  
 38<sup>es</sup> acte  
 39<sup>es</sup> acte  
 40<sup>es</sup> acte  
 41<sup>es</sup> acte  
 42<sup>es</sup> acte  
 43<sup>es</sup> acte  
 44<sup>es</sup> acte  
 45<sup>es</sup> acte  
 46<sup>es</sup> acte  
 47<sup>es</sup> acte  
 48<sup>es</sup> acte  
 49<sup>es</sup> acte  
 50<sup>es</sup> acte  
 51<sup>es</sup> acte  
 52<sup>es</sup> acte  
 53<sup>es</sup> acte  
 54<sup>es</sup> acte  
 55<sup>es</sup> acte  
 56<sup>es</sup> acte  
 57<sup>es</sup> acte  
 58<sup>es</sup> acte  
 59<sup>es</sup> acte  
 60<sup>es</sup> acte  
 61<sup>es</sup> acte  
 62<sup>es</sup> acte  
 63<sup>es</sup> acte  
 64<sup>es</sup> acte  
 65<sup>es</sup> acte  
 66<sup>es</sup> acte  
 67<sup>es</sup> acte  
 68<sup>es</sup> acte  
 69<sup>es</sup> acte  
 70<sup>es</sup> acte  
 71<sup>es</sup> acte  
 72<sup>es</sup> acte  
 73<sup>es</sup> acte  
 74<sup>es</sup> acte  
 75<sup>es</sup> acte  
 76<sup>es</sup> acte  
 77<sup>es</sup> acte  
 78<sup>es</sup> acte  
 79<sup>es</sup> acte  
 80<sup>es</sup> acte  
 81<sup>es</sup> acte  
 82<sup>es</sup> acte  
 83<sup>es</sup> acte  
 84<sup>es</sup> acte  
 85<sup>es</sup> acte  
 86<sup>es</sup> acte  
 87<sup>es</sup> acte  
 88<sup>es</sup> acte  
 89<sup>es</sup> acte  
 90<sup>es</sup> acte  
 91<sup>es</sup> acte  
 92<sup>es</sup> acte  
 93<sup>es</sup> acte  
 94<sup>es</sup> acte  
 95<sup>es</sup> acte  
 96<sup>es</sup> acte  
 97<sup>es</sup> acte  
 98<sup>es</sup> acte  
 99<sup>es</sup> acte  
 100<sup>es</sup> acte

1<sup>er</sup> acte  
 2<sup>es</sup> acte  
 3<sup>es</sup> acte  
 4<sup>es</sup> acte  
 5<sup>es</sup> acte  
 6<sup>es</sup> acte  
 7<sup>es</sup> acte  
 8<sup>es</sup> acte  
 9<sup>es</sup> acte  
 10<sup>es</sup> acte  
 11<sup>es</sup> acte  
 12<sup>es</sup> acte  
 13<sup>es</sup> acte  
 14<sup>es</sup> acte  
 15<sup>es</sup> acte  
 16<sup>es</sup> acte  
 17<sup>es</sup> acte  
 18<sup>es</sup> acte  
 19<sup>es</sup> acte  
 20<sup>es</sup> acte  
 21<sup>es</sup> acte  
 22<sup>es</sup> acte  
 23<sup>es</sup> acte  
 24<sup>es</sup> acte  
 25<sup>es</sup> acte  
 26<sup>es</sup> acte  
 27<sup>es</sup> acte  
 28<sup>es</sup> acte  
 29<sup>es</sup> acte  
 30<sup>es</sup> acte  
 31<sup>es</sup> acte  
 32<sup>es</sup> acte  
 33<sup>es</sup> acte  
 34<sup>es</sup> acte  
 35<sup>es</sup> acte  
 36<sup>es</sup> acte  
 37<sup>es</sup> acte  
 38<sup>es</sup> acte  
 39<sup>es</sup> acte  
 40<sup>es</sup> acte  
 41<sup>es</sup> acte  
 42<sup>es</sup> acte  
 43<sup>es</sup> acte  
 44<sup>es</sup> acte  
 45<sup>es</sup> acte  
 46<sup>es</sup> acte  
 47<sup>es</sup> acte  
 48<sup>es</sup> acte  
 49<sup>es</sup> acte  
 50<sup>es</sup> acte  
 51<sup>es</sup> acte  
 52<sup>es</sup> acte  
 53<sup>es</sup> acte  
 54<sup>es</sup> acte  
 55<sup>es</sup> acte  
 56<sup>es</sup> acte  
 57<sup>es</sup> acte  
 58<sup>es</sup> acte  
 59<sup>es</sup> acte  
 60<sup>es</sup> acte  
 61<sup>es</sup> acte  
 62<sup>es</sup> acte  
 63<sup>es</sup> acte  
 64<sup>es</sup> acte  
 65<sup>es</sup> acte  
 66<sup>es</sup> acte  
 67<sup>es</sup> acte  
 68<sup>es</sup> acte  
 69<sup>es</sup> acte  
 70<sup>es</sup> acte  
 71<sup>es</sup> acte  
 72<sup>es</sup> acte  
 73<sup>es</sup> acte  
 74<sup>es</sup> acte  
 75<sup>es</sup> acte  
 76<sup>es</sup> acte  
 77<sup>es</sup> acte  
 78<sup>es</sup> acte  
 79<sup>es</sup> acte  
 80<sup>es</sup> acte  
 81<sup>es</sup> acte  
 82<sup>es</sup> acte  
 83<sup>es</sup> acte  
 84<sup>es</sup> acte  
 85<sup>es</sup> acte  
 86<sup>es</sup> acte  
 87<sup>es</sup> acte  
 88<sup>es</sup> acte  
 89<sup>es</sup> acte  
 90<sup>es</sup> acte  
 91<sup>es</sup> acte  
 92<sup>es</sup> acte  
 93<sup>es</sup> acte  
 94<sup>es</sup> acte  
 95<sup>es</sup> acte  
 96<sup>es</sup> acte  
 97<sup>es</sup> acte  
 98<sup>es</sup> acte  
 99<sup>es</sup> acte  
 100<sup>es</sup> acte

*[Faint handwritten text, possibly a list or ledger entry, with some legible words like "Montreal" and "1850"]*

*[Handwritten text in French, including a signature and a date "1850"]*



*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint handwritten text, possibly a date or recipient name.]*

Louis Lefebvre, m. d.  
 315 St. Jacques St. S. E.  
 Montréal.  
 Monsieur  
 Le Bureau Local de Santé  
 de la Ville de Montréal.  
 Je vous prie de m'adresser un  
 certificat de décès pour le  
 nommé [illegible] âgé de [illegible] ans  
 décédé le [illegible] au [illegible] de  
 la [illegible] de [illegible] à [illegible]  
 par [illegible] cause de [illegible].  
 Le Bureau vous ordonne de tenir en  
 lieu, sous vingt francs d'amende, si  
 besoin il sera fait justice dans la  
 ville de Montréal.  
 H. J. [illegible]

*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly a letter or official document.]*

23 Sept 5

W. L. Malby  
 Manager, Montreal  
 181 St James St

Sir,  
 You have been notified  
 that your property on St James St  
 no 99 & 105 are  
 in bad state, that and the bad  
 health of this town. Notifies you  
 to connect those properties with  
 the sewers of this town within  
 three days.

By order  
 J. Ducharme  
 ac. B. J. J. J.



28 sept

Monsieur

Je suis autorisé à vous rap-  
 porter le rapport suivant du médecin des Bénévoles  
 de la santé de St. Louis, qui a été  
 adressé à la famille de la personne qui  
 est malade. Le rapport est le suivant  
 et je vous prie de le lire avec  
 attention. Le malade est âgé de  
 70 ans et est atteint d'une  
 maladie qui est très grave et  
 qui nécessite des soins  
 particuliers. Je vous prie de  
 vouloir bien me faire savoir  
 si vous désirez que je  
 sois autorisé à aller  
 visiter le malade.

Dr. Duchesne

28 sept 1850

29 sept. 5

28 septembre

A. H. P.

Monsieur

Monsieur

Je suis autorisé à vous rap-  
 porter le rapport suivant du médecin des Bénévoles  
 de la santé de St. Louis, qui a été  
 adressé à la famille de la personne qui  
 est malade. Le rapport est le suivant  
 et je vous prie de le lire avec  
 attention. Le malade est âgé de  
 70 ans et est atteint d'une  
 maladie qui est très grave et  
 qui nécessite des soins  
 particuliers. Je vous prie de  
 vouloir bien me faire savoir  
 si vous désirez que je  
 sois autorisé à aller  
 visiter le malade.

Dr. Duchesne

29 sept 1850

DÉLAVÉ



27 Septembre  
M. J. P.

*[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

J. A. M. Lévesque Sec. M. D.  
M. J. P.

*[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

DÉLAVÉ



25 sept.

Messieurs les membres du Bureau local  
 de la paroisse de St. Augustin  
 de la ville de Montreal

Je vous prie de m'excuser  
 de ne vous avoir pas écrit  
 plus tôt. Je suis actuellement  
 absent de la ville.

Je vous prie d'accepter  
 mes sentiments les plus  
 distingués.

Très respectueusement  
 votre dévoué  
 J. B. Doré

25 sept. 5

Messieurs les membres du Bureau local  
 de la paroisse de St. Augustin  
 de la ville de Montreal

Il y aura une session  
 du bureau local le samedi  
 à 3 heures P.M. à l'Hotel St. Alb.

Par ordre  
 J. B. Doré  
 Sec. B. P. A. S. C.





25 sept. 5

A. Moiré de Pres.  
Compt. Campagne

Monsieur

J'ai une réunion  
plu au bureau local de santé  
ce jour à 3 heures P.M. à l'Hotel de  
Ville.

Par ordre  
A. Ducharme  
M. B. L. S. C.

*[Faint handwritten notes]*

25 sept 5

Dr. J. L. L. L. L.  
St. Camille

There will be a meeting  
of the Board of Health to discuss  
the situation at the town hall.

By order  
A. Ducharme

*[Faint handwritten notes]*







*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*

22 Sept 5

Mr. Lathall Esq.  
St. James.

Sir

A meeting of the local Board  
of Health will take place to day at  
4 o'clock P.M. at the town Hall.  
By order  
J. N. Ducharme  
Sec. of H. Bd.



22 septembre  
 22 septembre

*[Faint handwritten text, possibly a list or account]*

*[Signature]*

22 septembre 5  
 22 septembre 5

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

Une assemblée du bureau  
 local de [illegible] [illegible]  
 a été tenue le [illegible] [illegible]  
 à [illegible] [illegible] [illegible]

*[Signature]*  
*[Signature]*



